

1934-1984

# Le fascisme EST TOUJOURS LÀ!



## ORGANISONS LA RIPOSTE

AFFAIRE C.H.S. PRÉMONTRÉ  
SUITE

**LESTRAT**  
**RISQUE**  
**SA VIE**

**C**E qui m'apparaît primordial dans le combat que j'ai entamé contre les pouvoirs publics depuis quelques mois, c'est la défense de l'expérience thérapeutique originale qui se déroule actuellement à l'hôpital psychiatrique de Prémontré (Aisne).

En effet, l'acharnement répressif de la direction du C.H.S. à mon égard, dont le licenciement en date du 25 avril 84 n'est que l'aboutissement logique, n'a de raison d'être que dans la mesure où je soutiens activement les options de prise en charge développées dans le service infanto-juvénile du Dr Cadoret.

Y travaillant depuis 14 ans, presque depuis le début de l'expérience qui a commencé en 1968 — et ce n'est pas un

hasard! —, je sais de quoi je parle. J'ai été embauché avec d'autres jeunes, plus ou moins marginaux, comme éducateur dans un véritable « asile d'aliénés » pompeusement baptisé Hôpital psychiatrique départemental. Grosse structure, ancienne abbaye bien cachée au fond des bois, à 20 km des villes les plus proches, avec ses mille fous et ses mille employés, tout y respirait l'exclusion, la mise au rebut de « ces gens-là » dont on ne savait quoi faire sinon les exclure encore en les parquant davantage.

L'impuissance du personnel et ce qui en découle, avec le maintien de l'ordre psychiatrique d'antan et son cotège de violence, de déshumanisation, de régression et l'utilisation systématique de l'arsenal médica-

menteux (de quoi régler au coup par coup les problèmes épineux). Parler de prise en charge thérapeutique dans ces lieux où les malades étaient reconnus comme inéducables, semblait une gageure. Nous nous y sommes attaqués contre l'administration locale de l'hôpital, souvent contre la population avoisinante (pétition des maires des environs contre la sortie des malades, etc.), contre aussi le personnel qui voyait d'un mauvais œil arriver ces cheveux longs, barbus et idéalistes, dans un monde où tout était joué d'avance : le temps psychiatrique, la mort lente, 8 h à faire et sortir de cet enfer...

Seize ans de luttes pour donner enfin à ce service de psychiatrie infanto-juvénile ce caractère d'établissement de

soins qu'il a aujourd'hui. Seize ans qui ont vu l'arrêt du mélange adultes-enfants, la mise en place d'équipes de soignants ayant des spécificités bien définies et travaillant en étroite collaboration. Le caractère individuel et unique reconnu enfin à chaque malade. La mise en place d'une vie familiale avec des repas en groupe où le personnel acceptait peu à peu de manger avec ces « drôles ». Ah ! qu'elles sont loin ces séances de bouffes collectives qui frisaient la bestialité, les deux mains et la tête enfouies dans la purée et la semoule ! Ces séances « pots de chambre » où la merde volait partout, le temps où rien ne tenait parce que tout était détruit aussitôt !

## éditions

## LE NATIONALISME C'EST LA GUERRE



Fédération anarchiste - 145, rue Amélot, 75011 Paris.

• Un autocollant anti-militariste a été édité. Il est vendu 5 F les 10 exemplaires et 1 F pièce.

• Un autocollant anti-fasciste a été édité. Il est vendu 5 F les 10 exemplaires et 1 F pièce.

## COMBATTRE LE FASCISME



FÉDÉRATION ANARCHISTE

• Un poster a été édité par le groupe de Toulouse (dimension : 45 x 64). Il est vendu 10 F l'exemplaire.



• Des militants du Mans de la Fédération anarchiste ont publié cette affiche lors de la venue de Pierre-Martial Cardona lors d'une réunion publique sur les Ordonnances de 59. Cette affiche (50 x 55) est vendue 5 F l'unité et 0,70 F au-dessus de 10 exemplaires ; les commander à Fédération anarchiste, Maison des associations, salle 33, 3<sup>e</sup> étage, 4, rue d'Arcole, 72000 Le Mans.

## abrogation des ordonnances de 59



Fédération Anarchiste

## Permanence du Secrétariat aux relations intérieures :

le samedi de 14 h 30 à 18 h,  
145, rue Amélot, 75011 Paris (m<sup>o</sup> République)  
tél. : 805.34.08

## communiqués

## • POITIERS

La liaison de Poitiers vient d'acquiescer une boîte postale, les libertaires de la Vienne peuvent désormais nous contacter en écrivant au C.E.R.I.L., B.P. 166, 86004 Poitiers cedex.

## • MARSEILLE

Le groupe de Marseille informe les lecteurs du *Monde libertaire* qu'il tient désormais une bibliothèque, encore modeste, d'une centaine de titres, à leur disposition. Ceci contre une adhésion annuelle fixée à 50 F. Cotisation exclusivement réservée au développement de cette bibliothèque et qui permettra à chaque adhérent de disposer d'un titre par mois. Vous pouvez adhérer par correspondance ou venir nous voir cet été à notre permanence du samedi, de 14 h à 17 h, au 3, rue Fontaine-de-Caylus, 13002 Marseille (C.C.P. n<sup>o</sup> 602 46 2, Marseille, sans autre mention).

## • PARIS

Le groupe James-Guillaume de la Fédération anarchiste annonce sa création sur le 16<sup>e</sup> arrondissement, et appelle tous les sympathisants de ce secteur à se manifester auprès des Relations intérieures. Ce groupe travaillera en collaboration avec la liaison professionnelle O.R.T.F.

## • LYON

Le groupe de Lyon tient ses permanences tous les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> mercredis de chaque mois, de 20 h à 21 h, au 13, rue Pierre-Blanc, 69001 Lyon.

## • MOULINS

Le groupe libertaire de Moulines, auquel se sont joints des sympathisants isolés du département, continue ses activités. Pour l'automne, une vente de livres est prévue, ainsi que la venue de Skirda pour une conférence, et la projection des films sur Eugène Bizeau et May Picqueray. Lecteurs du M.L. de l'Allier contactez-nous, écrivez aux relations Intérieures.

## LISEZ

## LE MONDE LIBERTAIRE

HEBDOMADAIRE DE LA FÉDÉRATION ANARCHISTE

145, rue Amélot - Paris 11<sup>e</sup>

dans les gares et les principaux kiosques

## éditions

## AFFICHES

• Coût à l'unité, au-dessus de 10 exemplaires : 0,70 F ; 5 F à l'unité :

*Autogestion*..... gr. Fresnes-Antony  
*Autogestion*..... gr. Malatesta  
*La guerre, il faut s'y opposer*..... gr. Varlin  
*Radio-Libertaire, une radio sans publicité*.....  
*Radio-Libertaire, la voix sans maître*.....  
*Non aux ventes d'armes*..... gr. de Toulouse  
*Le « Monde libertaire », un outil*.....  
*Voter, c'est abdiquer*.....

*Toute élection est une démission*..... gr. de Toulouse

• Coût à l'unité, au-dessus de 10 exemplaires : 1 F ; 5 F à l'unité :

*Le militarisme et l'impérialisme*..... gr. de Paris 15<sup>e</sup>  
*Déclaration universelle des droits de l'homme*.....

• Coût à l'unité, en dessous de 500 exemplaires : 1 F ; au-dessus, 0,90 F :

*Vaincre la crise*..... gr. Jacob

• Coût à l'unité, au-dessus de 10 exemplaires, 0,70 F :  
*Autogestion*..... gr. Jacob

• Coût à l'unité, 0,95 F :  
*Rendez-vous avec l'anarchisme*..... gr. Jacob

## AUTOCOLLANTS

• Coût à l'unité : 2 F ; 20 F les 50 exemplaires :  
*Français-Immigrés, une seule classe ouvrière*.....

*Halte aux crimes racistes*..... gr. Libertad

• Coût à l'unité, 1 F :  
*R.-L., la voix sans maître sur 89,5 MHz*.....

• Coût à l'unité, 6 F :  
*Radio-Libertaire sur 89,5 MHz*.....

## liste des groupes f.a.

## • LIAISONS PROFESSIONNELLES :

Liaison des postiers, Cercle inter-banque, Liaison O.R.T.F.

## • LIAISONS :

Nord : Noyon, Valenciennes — Picardie : Pont-Sainte-Maxence — Est : Nancy, Charleville-Mézières, Vosges, Bas-Rhin, Haut-Doubs — Ile-de-France : Mantes-le-Jolie, Corbeil-Essonnes — Ouest : Lamballe, Routot, Laval, Poitiers, Saintes, Châtelleraut, Angoulême — Centre : Blois, Vierzon, Le Puy, Saumur, Chartres, Clermont-Ferrand, Nord-Haute-Loire — Sud, Sud-Ouest : Le Caylar-Lodève, Hyères, Montpellier, Périgueux, Antibes, Tournon, Sainte Affrique, Sète, Cannes-la-Bocca, Lot, La-Seyne-sur-Mer — Rhône-Alpes : Chambéry, Bourgoin-Jallieu — Corse : Ajaccio.

## • PROVINCE :

Aisne : Anizy-le-Château — Allier : Moulin — Alpes-Maritimes : Nice — Ardèche : Aubenas — Bouches-du-Rhône : Marseille, Bouc-Bel-Air — Calvados : Caen — Charentes-Maritimes : Marennes, Rochefort — Côtes-d'Or : Dijon — Doubs : Besançon — Eure : Evreux — Finistère : Brest, Quimper — Gard : Groupe du Gard — Haute-Garonne : Toulouse — Haute-Saône : Gray — Gironde : Bordeaux — Hérault : Béziers — Ile-et-Vilaine : Rennes — Indre-et-Loire : Tours — Jura : Dôle — Loire : Saint-Etienne — Loire-Atlantique : Nantes — Lot-et-Garonne : Agen — Maine-et-Loire : Angers — Manche : Cherbourg — Marne : Reims — Morbihan : Lorient — Moselle : Metz — Nord : Lille — Oise : Creil — Orne : Flers, La-Ferté-Macé — Rhône : Lyon — Sarthe : Le Mans — Seine-Maritime : Le Havre, Rouen — Somme : Amiens — Var : Groupe Région toulonnaise — Haute-Vienne : Limoges — Yonne : Auxerre.

## • RÉGION PARISIENNE :

Paris : douze groupes répartis dans les arrondissements suivants : 1<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>, 9<sup>e</sup>, 10<sup>e</sup>, 11<sup>e</sup>, 13<sup>e</sup>, 14<sup>e</sup>, 15<sup>e</sup>, 18<sup>e</sup>, 19<sup>e</sup>, 20<sup>e</sup> — Banlieue sud : Fresnes-Antony, Vallée de Chevreuse-Rambouillet, Villejuif, Melun — Banlieue est : Gagny, Neuilly-sur-Marne, Chelles, Montreuil, Rosny, Bobigny, Drancy — Banlieue ouest : Versailles, Conflans-Sainte-Honorine — Banlieue nord : Villeneuve-la-Garenne, Saint-Ouen, Argenteuil, Colombes, Sevran, Bondy, Epinay-sur-Seine.

*Le Monde libertaire est en vente dans tous les kiosques des gares et les principales maisons de presse. Pour nous aider à limiter le nombre d'invendus, achetez-le toujours au même endroit ou mieux encore : abonnez-vous !*

**Permanence du Secrétariat administration, secteur imprimerie :**

le samedi de 15 h à 17 h,  
à la librairie du Monde libertaire.

## sommaire

PAGE 1 : Dominique Lestrat risque sa vie ! — PAGE 2 : Activités des groupes de la F.A. — PAGE 3 : Lestrat (suite), Editorial, En Bref, Katharina de Fries, Squatt — PAGE 4 : Handicapés et insertion, Creusot-Loire — PAGE 5 : 39<sup>e</sup> congrès de la Fédération anarchiste — PAGE 6 : Elections européennes et extrême droite — PAGE 7 : Toujours plus à droite — PAGE 8 : Nouvelle Calédonie, Jacky Challot — PAGE 9 : Informations internationales — PAGE 10 : Archives — PAGE 11 : Radio-Libertaire, Note de lecture, Chanson, Politique culturelle de la gauche — PAGE 12 : Conférence de Londres.

Rédaction-Administration : 145, rue Amélot, Paris 11<sup>e</sup>  
Directeur de publication : Maurice Joyeux  
Commission paritaire n<sup>o</sup> 55 635  
Imprimerie : Roto de Paris, 24, rue des Rigoles, Paris 20<sup>e</sup>  
Dépot légal 44 149 — 1<sup>er</sup> trimestre 1977  
Routage 205 — Publi Routage  
Diffusion SAEM Transport Presse

Abonnez vous !

## LE MONDE LIBERTAIRE

Rédaction-Administration

145, rue Amélot 75011 Paris, tél. 805.34.08.

TARIF	France	Sous pls fermé	Etranger
3 mois 13 n <sup>o</sup>	85 F	95 F	120 F
6 mois 25 n <sup>o</sup>	155 F	180 F	230 F
1 an 50 n <sup>o</sup>	300 F	335 F	420 F

Abonnement de soutien : 350 F Règlement à l'ordre de Publico

## BULLETIN D'ABONNEMENT

à retourner au 145 rue Amélot 75011 Paris (France)

Nom ..... Prénom .....

N<sup>o</sup> ..... Rue .....

Code postal ..... Ville .....

A partir du n<sup>o</sup> ..... (inclus) Pays .....Abonnement  Réabonnement  Abonnement de soutien Chèque postal  Chèque Lanquaire  Mandat-lettre  Règlement (à joindre au bulletin)

Pour tout changement d'adresse, joindre la dernière bande et 4 F en timbre poste

en bref...en bref.

• La délégation militaire de l'Allier vient de porter plainte contre le collectif s'opposant au protocole Armée-Education, pour avoir collé une affiche antimilitariste afin de boycotter une journée sport-armée-jeunesse. Des gendarmes ont pénétré dans une classe, interrompant une institutrice dans son travail. Devant la gravité de cet acte, le procureur de Moulins et la L.D.H. ont été saisi de l'affaire. Pour soutenir une riposte départementale, vous pouvez écrire au Collectif départemental pour l'abrogation de l'accord Hernu-Savary, B.P. 49, 03400 Yzeme.

• Un Institut d'histoire des pédagogies libertaires (I.H.P.L.) est en train de voir le jour. Cet « institut » se donne pour but de collecter et archiver des textes modernes ou plus anciens sur les expériences pédagogiques libertaires de Francisco Ferrer à Sébastien Faure, en passant par Freinet. Des cahiers seront édités pour rendre compte des travaux de l'institut. Pour le contacter : J.-P. Caro, Camadieux, La Harmoye, 22320 Corlay.

• Le Centre de propagande et de culture libertaire de Rennes a eu quelques ennuis durant la nuit du 17 au 18 mai 84 (bris de la vitrine, sacage du local, etc.). Le C.P.C.L. demande à ceux qui peuvent l'aider à reconstruire ce lieu, de le contacter : C.P.C.L. c/o C.A.P.L., B.P. 2503, 35025 Rennes cedex.

• La Ligue des droits de l'homme nous fait savoir par un communiqué qu'elle s'inquiète des rumeurs concernant la disparition éventuelle de l'agence de presse A.C.P. De plus, la L.D.H. considère que cette disparition irait à l'encontre du pluralisme journalistique auquel elle a toujours voué son attachement.

• La Ligue des droits de l'homme nous communique son inquiétude à propos des étrangers arrêtés pendant le rassemblement qui commémorait le débarquement. Elle demande au ministre de l'Intérieur d'arrêter ces scandaleuses procédures.

• Du 6 au 16 juillet se déroulera la semaine de l'École émancipée, à Dambach (Bas-Rhin). Plusieurs thèmes seront abordés : « Contre le protocole d'accord Hernu-Savary », mais aussi « Contre la militarisation de la société ». Plus de renseignements dans le prochain numéro.

## SQUATTERS EN PROCÈS

Le 20 juin, les squatters associatifs étaient à nouveau au Palais de justice, suite aux événements de la rue des Dunes (voir M.L. n°535) en décembre 83.

L'originalité de ce procès, c'est que les magistrats se sont dérobés, refusant de « juger » car ils avaient « égaré » le dossier, ce qui fit rire tout le monde !

Les squatters, qui comptaient sur ce procès pour dénoncer la crise du logement et la politique de la gauche face à eux, sont bien décidés à continuer leur lutte au quotidien, ici et maintenant, demain et ailleurs.

G.L.

## LESTRAT RISQUE SA VIE

(SUITE DE LA PAGE 1)

Seize ans après, c'est la mixité établie, les réunions d'enfants, les réunions de personnel, les loisirs à l'extérieur (restaurant, piscine, camping, et même une colo en Corse). C'est enfin le début de mise en place des structures légères extérieures. C'est enfin les premiers pas possibles pour une réelle prise en charge thérapeutique des enfants qui nous sont confiés avec maintenant un outil institutionnel original crédible au vu des changements déjà réalisés.

Seize ans de vécu et de travail qui nous amènent en 1984, date où tout semble se rejouer par l'attaque systématique du Dr Cadoret par le directeur nouvellement nommé à Prémontre par le ministère de la Santé. Cette « casse organisée » sous la couverture, voire avec la complicité de la D.D.A.S.S. et de la préfecture de l'Aisne, ne peut durer ! Tout le monde doit savoir qu'il ne s'agit pas, comme on essaie de le faire croire, d'une rivalité de pouvoir entre le directeur du C.H.S. et un médecin-

chef, ou entre le directeur du C.H.S. et un éducateur, mais qu'il s'agit de la mise à mort, par quelques fonctionnaires réactionnaires, d'une des rares expériences novatrices réalisées dans le secteur public.

Tout doit être mis en œuvre pour arrêter cette casse et donner la possibilité au service de psychiatrie infanto-juvénile du Dr Cadoret de continuer sa tâche afin que la population départementale de l'Aisne puisse confier ses enfants handicapés mentaux à un établissement de soins compétent dans le secteur public.

Pour cela, je continue ma grève de la faim qui en est aujourd'hui, au moment où j'écris ces lignes, à son 38<sup>e</sup> jour, malgré les risques encourus et je renouvelle ma demande de réintégration dans le service de psychiatrie infanto-juvénile de Prémontre avec l'assurance de rester sous la responsabilité technique du Dr Cadoret dans le cadre de l'expérience en cours.

Dominique Lestrat

**L**E vendredi 1<sup>er</sup> juin, j'ai reçu la « carte verte », délivrée par la préfecture de police de Paris, département n°8, ministère de l'Intérieur. Cette carte dit : « le possesseur de cette carte doit avoir quitté le territoire français au 2 juillet ». Motif : néant !

L'employée de la préfecture, une dame fort aimable, n'en savait pas plus non plus. « Mais vous avez votre procès le 14 juin », dit-elle. Ce procès est le point final — provisoire — d'une assez longue histoire. En novembre 1980, j'ai été arrêtée à Berlin alors que j'étais en train d'attaquer le directeur de la filiale d'un « konzern » de supermarché. Je voulais m'emparer de son argent armée d'un pistolet d'alarme, pour procurer de l'argent à des groupes alternatifs. Au bout d'un séjour d'un mois à la prison de la *Lehrter Strasse*, j'ai été mise en liberté provisoire contre une caution de 50 000 marks et sous contrôle policier. J'ai pris mon enfant de trois ans avec moi et je suis partie à Paris. J'y ai été arrêtée en juin 81 et mise en détention d'extradition.

En septembre, le tribunal de Paris me condamna à être extradée ; j'entrepris une grève de la faim et fus libérée en octobre par le gouvernement français. Le gouvernement de M. Mitterrand tenait ainsi sa promesse électorale de ne pas extraire de gens qu'un procès politique attendait dans leur pays. Le fait qu'il s'agissait ici d'un délit politique semblait clair pour les Français, d'autant plus que l'avocat général Pzietarski avait introduit un procès contre moi pour soutien à une association terroriste.

J'étais donc dehors, j'étais libre. Sans statut précis. Je fis une demande d'asile politique qui me fut refusé. Je fis appel. Jusqu'à ce jour, rien n'avait été décidé. Tous les trois mois, on m'accordait un permis de séjour et ce pour la dernière fois jus-

qu'au 1<sup>er</sup> juin. La justice française avait porté plainte contre moi lors de ma détention pour usage de faux papiers, étant donné qu'un ami m'avait donné une fausse carte d'identité... ce qui est compréhensible quand on se trouve de façon illégale dans un pays étranger.

C'est de ce délit dont il a été question dans le procès qui a eu lieu le 14 juin et qui a déci-

té de ne pas m'avoir récupérée. Je suis quand même le premier et jusqu'à présent unique cas d'une Allemande qui n'ait pas été extradée par le gouvernement français. Voilà qui fait mal !

Depuis son entrée en fonction, le ministre de l'Intérieur Gaston Defferre a eu des tas d'ennuis avec ses flics, des querelles qu'il a pu calmer en usant d'habi-

gue, je traduis des livres du français en allemand, je travaille comme journaliste pour la *Tageszeitung*. J'ai publié une pièce radiophonique dans une revue française : *Mot pour mot*. J'ai écrit des textes dans plusieurs anthologies et j'ai publié un livre. J'ai mes amis ici. Entre temps, ma fille parle mieux le français que l'allemand et va à l'école ici où elle a tous ses amis. Mon mari a vendu sa petite maison en Allemagne du nord et nous en avons une en Normandie maintenant. Et alors ? Tout cela montre quand même que j'ai été heureuse pendant trois ans. Pourquoi cela ne devrait-il plus être possible ailleurs ? Quiconque a appris à écrire une langue étrangère montre qu'il le peut. Quiconque arrive à s'insérer dans un pays étranger prouve qu'il peut s'en sortir partout. Une journaliste qui écrit de bons articles peut aussi écrire de bons articles dans un autre pays. Un enfant qui a appris à se sentir chez lui dans un autre pays saura s'habituer à vivre où qu'il soit, non ?

Mais quelque chose parle contre mon expulsion. Proscrire quelqu'un était jadis une lourde peine. Les gens qui étaient obligés de vivre à l'étranger, on les appelait aussi les réprochés. Ils étaient « hors la loi » et souvent on donnait une prime à celui qui mettait la main sur eux. Avec le mandat d'arrêt international contre moi qui est toujours en vigueur, je suis hors-la-loi dans tous les pays. Et je peux être livrée au gouvernement allemand, avec ou sans prime. Et encore autre chose : ce n'est pas par hasard que j'ai choisi ce pays. Quand je suis arrivé ici, il n'était pas encore question des socialistes, ce n'était donc pas une tactique de ma part. J'aime ce pays et j'y ai trouvé des gens que j'appelle mes amis. Je veux rester ici. Basta !

Katharina de Fries

## Editorial

**C**ETTE manifestation du 24 juin pour la défense de l'école privée (« libre » disent d'autres...) était-elle principalement soutenue par le désir d'une autre éducation de l'enfant ou plus simplement l'opposition frappait-elle là un coup fort ? La réponse semble avoir été donnée par la une du *Figaro Magazine* de la semaine dernière où Le Pen trônait souriant aux anges. « Mon modèle, c'est Reagan », a déclaré entre autres le chanteur-leader de l'extrême droite, relayé par Louis Pauvels qui disait dans le même hebdomadaire : « Paix sur Paris aux hommes de bonne volonté » !

Ce « relais » est-il aussi évident et exempt de problèmes internes à la droite ? L'extrême droite, Le Pen et le Parti des forces nouvelles au moins, ont manifesté à part ce dimanche 24 juin. Ils étaient dans le quartier de Montparnasse prêts à descendre vers la Seine, sur l'Assemblée nationale, pour demander la dissolution immédiate de l'Assemblée nationale ? Le F.N., dont le leader J.-M. L.P. se déclare proche du modèle américain, joue sur les deux tableaux : destabiliser le régime en s'attaquant à ses bases parlementaires et s'infiltrer dans le jeu démocratique tout en dénonçant ceux qu'il appelle la bande des quatre. La situation n'est certes pas vraiment comparable en tous points à 1934. La France n'est, entre autres, pas entourée de pays fascistes comme l'Allemagne et l'Italie de cette époque. Ce qui pourrait nous amener à dire que si l'histoire bégaie ce n'est jamais de la même façon ! Le Pen et le Front national tiennent à se démarquer dans leurs discours du terme « fascisme ». Mais telle l'hydre de Lerne, l'idéologie totalitaire d'extrême droite peut avoir diverses apparences et nous saurons les combattre !

# NON A L'EXTRADITION DE KATHARINA DE FRIES

dé que je devais quitter la France à partir du 2 juillet.

Mais je doute que mon expulsion ait quelque chose à voir avec ce délit. Deux faits politiques me paraissent plus vraisemblables pour expliquer celle-ci. La nouvelle amitié entre la France et la République fédérale allemande ne souffre pas d'ombre à son bonheur. Je sais que les autorités allemandes n'ont toujours pas surmonté leur amer-

lité tactique. Pour cette « paix »-là il semble prêt à faire quelques « sacrifices ». Par exemple, jeter dehors les soi-disants « terroristes » qui ont été libérés après les élections, à l'époque de la grâce. L'époque est bien choisie, car il n'y a plus à compter avec une opinion publique rebelle.

Que puis-je invoquer contre cette extradition ? En trois ans, j'ai fini par prendre pied ici, dans ce pays. Je parle la lan-

## SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

### « LA BANQUE DU BIEN-ÊTRE »... PAS POUR TOUS !

LES lois de 1919, 1924, 1930 et 1957 ont créé successivement en faveur des mutilés de guerre ou assimilés, accidentés du travail, et des handicapés un régime d'aide particulier, notamment l'obligation d'emploi conduisant tous les établissements de plus de 10 salariés à employer au moins 10% de mutilés ou assimilés dont un minimum de 3% de travailleurs handicapés. A la Société Générale, le bilan social fait apparaître 1 019 travailleurs handicapés dont 98 reconnus par la C.O.T.O.R.E.P. (1) et 921 « autres personnes handicapées » (!) dit la direction, ce qui ne fait que... 0,3% !

C'est dans cette optique que la section C.F.D.T. de la S.G. est intervenue depuis 1983 auprès de la direction, dans le cadre du C.E., pour avoir la communication de la liste et du nombre de ces emplois réservés. Devant le refus catégorique de la direction de donner une suite à cette démarche, la section syndicale s'est adressée aux huit D.D.T.E. (2) de la région parisienne pour obtenir la copie de la déclaration de la direction de

la Société Générale (3). Démarche inutile : aucune n'a voulu fournir ce document...

La section est alors intervenue, au niveau de l'A.N.P.E. (section des handicapés, rue du Château-d'Eau), et c'est ainsi qu'elle a appris sans grande surprise, que tout travailleur handicapé adressé à la Société Générale pour un emploi était systématiquement refusé, sans que celle-ci daigne en aviser l'Inspection du travail dans les 48 h prévus par la loi.

Il n'y a en fait rien de surprenant à cela, puisque, selon les propos tenus par M. Ivaldi, directeur des relations humaines, « la Société Générale ne doit pas devenir la banque des handicapés... » ou encore « pour pouvoir respecter les quotas, il faudrait provoquer une catastrophe naturelle » (!) Propos dont le cynisme n'aura échappé à personne, surtout lorsque l'on sait que la Société Générale n'emploie que 0,3% de travailleurs handicapés, sur les 3% fixés par la loi.

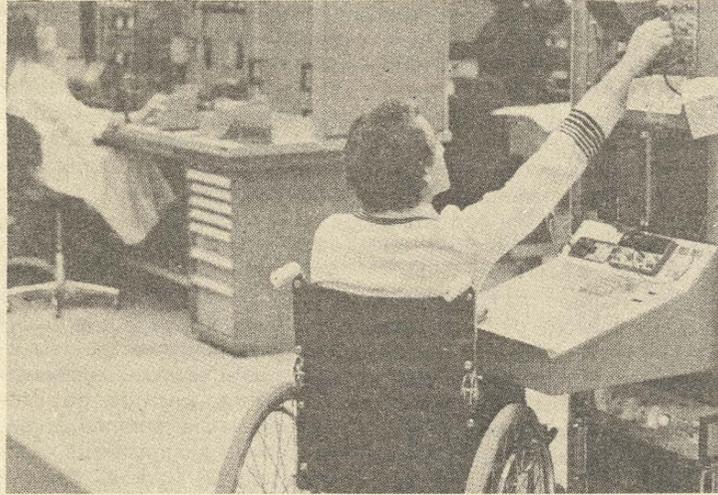
D'autres actions ont été entreprises, parallèlement avec des associations telles que l'A.T.H., le C.D.H.R. (4) et le journal *Bankalement votre*, notam-

ment en ce qui concerne l'accessibilité. A titre d'exemple, sur 400 agences (Paris et banlieue), seules 14 sont accessibles aux travailleurs handicapés.

Il faut aussi signaler que la direction de la S.G., sur demande du ministère des Affaires sociales, a réfléchi à des mesures pour résoudre le pro-

blème des quotas, consistant ni plus ni moins à envisager le télétravail de dactylo à domicile, ou à recourir à la sous-traitance (faire travailler les entreprises qui emploient des personnes handicapées).

Il est évident que ces solutions ne peuvent être que dénoncées par la



section syndicale, dans la mesure où elles ne font qu'isoler davantage le travailleur handicapé, et que par ailleurs, ce n'est pas au travailleur handicapé de s'adapter au poste de travail mais bien à l'entreprise de créer les meilleures conditions d'insertion. Pour le C.E. et la section C.F.D.T., il est évident qu'il y a refus d'embauche, discrimination et délit d'entraves à l'information. C'est pourquoi, aujourd'hui, après avoir rencontré des avocats, plusieurs types d'actions juridiques ont été entamées. Affaire à suivre, donc...

Liliane

(1) Commission technique d'orientation et de reclassement professionnel.

(2) Direction départementale du travail et de l'emploi.

(3) Dans le cadre de la législation sur l'obligation d'emploi, l'employeur est tenu d'adresser, courant avril, une déclaration à la D.D.T.E. précisant les emplois réservés aux handicapés.

(4) A.T.H. : Association des travailleurs handicapés ; C.D.H.R. : Comité de défense des personnes handicapées et retraitées.

## LES MYSTÈRES DE CREUSOT-LOIRE

EST-ce la fin de Creusot-Loire ? Faut-il sauver Creusot-Loire ? Les journalistes, les économistes, les politiciens s'interrogent. Mais au fait qu'est-ce que Creusot-Loire ? Une des deux cents premières entreprises mondiales, la huitième de l'hexagone, après Peugeot, le numéro un français de la mécanique lourde. Bien, mais encore ?...

### Sang et or

Sang et or sur gueules de canons... Tel devrait être le blason de Creusot-Loire, celui des maîtres de forges, des « rois de la mine et du rail », dénoncés par Eugène Pottier, des barons de l'acier qui ont fondé des empires industriels il y a 150 ans et qui se sont succédés de père en fils (ou en fille) pour aboutir en cette fin de XX<sup>e</sup> siècle à l'un des plus remarquables groupes financiers et industriels — le groupe Empain-Schneider — modèle du genre, en matière de capitalisme moderne.

Il en a coulé du sang et ils en ont gagné de l'or depuis que Joseph-Eugène Schneider fondant en 1836, au Creusot, une société en commandite par actions, depuis qu'à la même époque, Jackson, Jacob Holtzer, Barrouin, Marrel et quelques autres installaient dans la Loire les premières usines de sidérurgie fine.

Du sang, car les Maîtres de forges furent avant tout, et pendant longtemps, des marchands de canons. Des millions d'obus, des millions de tonnes de blindages, des dizaines de milliers de tubes de canons sont sortis des Forges et Acieries du Creusot, des Forges et Acieries de la Marine de Saint-Chamond, des Acieries de Firminy et Saint-Etienne. Les Forges et Acieries de la Marine (F.A.M.) de Saint-Chamond produisirent les premiers tanks de 14-18.

### La réalité quotidienne

Du sang, des larmes, de la sueur... Pour Mauroy, pour les économistes, Creusot-Loire et le groupe Empain-Schneider, c'est un organigramme qui ressemble aux tuyauteries d'une raffinerie de pétrole.

Pour ceux qui ont travaillé dans ces ateliers immenses, emplis d'un bruit énorme qui fait vibrer les choses et les êtres, Creusot-Loire est avant tout la peine des hommes. La chaleur qui vous brûle la peau et les poumons fait danser l'air au-dessus des fours et des laminoirs.

Pour moi, Creusot-Loire c'est l'Acierie du Marais à Saint-Etienne, et une vision qui ne s'effacera jamais, celle d'une main oubliée dans la boue. La veille, c'était le Jour de l'An, une explosion de « laitier » avait déchiqueté l'un des nôtres. Et il y en a tant eu, j'en ai tant vu dans ces ateliers, des compagnons frappés à mort, et d'autres, mutilés, brûlés, aveuglés.

C'est ça aussi Creusot-Loire. Ce n'est pas du Zola, mais c'est la réalité quotidienne et qu'il y ait des baignoires sur les parkings des usines ne peut nous la faire oublier.

### Un empire découpé en tranches

Sang et or... Mais où est passé l'or ? Certains affirment qu'il s'est transmuté en capitaux baladeurs et spécu-

latifs. Allez savoir, allez-vous y reconnaître ! Mauroy s'étonnait de la complexité de l'organigramme du groupe Schneider. Est-il possible d'être aussi naïf à son âge ?

Creusot-Loire est un morceau de choix du groupe Empain-Schneider et les gens qui se dissimulent derrière ont utilisé à la perfection le procédé qui consiste à découper en tranches les empires financiers et industriels de manière à ce que personne en dehors des intéressés (c'est le cas de le dire !) ne puisse s'y retrouver.

Creusot-Loire résultait de la fusion en 1970 des Forges et Acieries du Creusot, le vieux fief de la famille Schneider et de la Compagnie des Ateliers et Forges de la Loire qui, elle-même, avait regroupé quinze ans plus tôt les usines de sidérurgie et mécanique lourde de Firminy, Unieux, Saint-Etienne, Saint-Chamond, Dunkerque-les-Dunes, etc. Productions : aciers fins et spéciaux, blindages, armes, matériel ferroviaire, machines, équipements industriels, usines clés en main, vendues dans le monde entier. Et le nucléaire, bien entendu. Déjà, avant la constitution de Creusot-Loire, Schneider avait participé à la construction de l'usine de Pierrelatte. Les marchands de canons ne pouvaient se désintéresser de la force de frappe !

### Participations croisées

Tout cela constitue le côté matériel, palpable, le volet industriel de l'affaire. Reste l'aspect financier. Dans les années 60, le baron Empain avait racheté des actions à une partie de la famille Schneider, malgré l'opposition de De Gaulle et, en 1966, le groupe Empain-Schneider s'était constitué avec l'appui de la Banque d'Indochine. Il s'agissait là d'une société de portefeuilles (holding), c'est-à-dire qui n'a pas d'activité industrielle, mais qui gère ses placements financiers et contrôle tout un réseau de sociétés par le moyen de « participations croisées ».

C'est ainsi que nous retrouvons Creusot-Loire, dont les actions sont détenues à 50% par la Compagnie financière Creusot-Loire (le reste est dans le public) qui est elle-même contrôlée à 45% par Marine-de Wendel et à 55% par Schneider S.A., elle-même contrôlée par la Société parisienne d'études et de participations où l'on retrouverait des compagnies d'assurance proches de la famille Empain, mais dans ce domaine, personne n'est sûr de rien ! Sans parler des imbrications entre Empain-Schneider, la C.L.I.F. (de Wendel), Marine-Schneider, Marine-Firminy. Quant aux filiales et participations pour la seule région Rhône-Alpes nous pourrions citer en vrac : Jeumont, Jeumont-Schneider, Merlin-Gerin, les Forges d'Allevar, Neyrpic, Martin S.A., Berthiez, Mavilor, les Forges stéphanoises, Chavanne-Delattre, etc.

Tous ces gens-là se prêtent de l'argent, se remboursent avec intérêts, s'achètent, se vendent... Les sociétés mères contrôlent les filiales et certaines filiales, à leur tour, contrôlent les sociétés mères. Le plus clair des résultats c'est que, par exemple, Creusot-Loire proclame qu'elle n'a plus de fonds propres et qu'elle a perdu 1,4 milliards en 1983. En revanche Schneider S.A. gagne de l'argent et les actions de Marine-de Wendel n'ont pas l'air de se porter trop mal...

### Le capitalisme de papa

En 150 ans, il s'est produit deux guerres mondiales et plusieurs révolutions industrielles et technologiques. Mais les familles Schneider, Empain, de Wendel sont toujours là. En compagnie de quelques autres moins connues, bien sûr. Quelques P.D.G., brillants technocrates, comme Pineau-Valenciennes occupent le devant de la scène. Mais ils ne sont que des exécutants. Ce sont bien les actionnaires qui décident toujours des grandes orientations et c'est pourquoi Boulin, le prédécesseur de Pineau-Valencienne à la tête de Creusot-Loire avait été contraint de démissionner dès lors qu'il n'était plus d'accord.

### Payer, payer, payer...

Depuis 1981, Creusot-Loire a déjà bénéficié de deux plans de « sauvetage » qui n'ont rien sauvé. Il y a dix mois, un accord avec les pouvoirs publics avait permis des allègements d'effectifs et la « mobilisation » de cinq milliards et demi dont deux sous forme de prêts à faible taux d'intérêts.

Mais depuis rien ne va plus. Le gouvernement accuse Empain-Schneider de ne pas tenir ses engagements et exige qu'il apporte 800 millions, ce que refusent les actionnaires qui s'opposent par ailleurs à l'entrée de la Banque de Suez (qui a fourni des prêts) dans une des sociétés du groupe. De son côté, Pineau-Valencienne réclame trois milliards de plus sous prétexte que la sidérurgie de Creusot-Loire n'a pas été aidée autant que les autres depuis 1978. Bref, nous assistons à un remarquable affrontement entre le capitalisme privé et le capitalisme d'Etat. Fabius ne veut pas « payer, payer, payer... », et ne rien faire d'autre (...) » et Pineau-Valencienne demande la mise en règlement judiciaire.

Il est impossible, bien sûr, de prévoir la conclusion de cette empoignade. Il semble que le groupe Empain-Schneider veuille se concentrer sur les activités les plus rentables, la crise ayant provoqué la chute spectaculaire de certains marchés, notamment dans les pays du tiers monde, fortement endettés. Un Creusot-Loire « prospère et dynamique », indiquait *Le Monde*, n'aurait guère plus de 10 000 à 15 000 salariés au lieu de 40 000 naguère. La mécanique de haute technologie, le nucléaire, l'hydraulique, le matériel de recherche du pétrole, le matériel militaire en seraient les principaux atouts.

Quel serait alors le sort des hommes et des régions touchés par ces restructurations, le sort de ces pays où pendant un siècle et demi se sont édifiées de colossales fortunes ? Il est bien évident que c'est là le dernier souci des personnalités qui se dissimulent dans les superstructures en forme de tuyauteries de raffinerie du groupe Empain-Schneider.

S. Basson

# A TOULOUSE, LE 39<sup>e</sup> CONGRÈS DE LA F.A. FUT LE CONGRÈS DE LA SÉRÉNITÉ

Le congrès de la Fédération anarchiste sont l'endroit où se mesure l'état de santé de notre mouvement libertaire, mais également les évolutions économiques et sociales de la société en place et leurs répercussions sur la formation intellectuelle des hommes et sur leur comportement. Chacune de ces assemblées rassemble des militants qui veulent changer le monde mais qui sont le reflet, non seulement de leurs espoirs, mais du milieu où ils vivent et qu'inconsciemment ils épousent. Ces colloques suivent à la trace le mouvement des êtres et des choses. Depuis des dizaines d'années, j'assiste à des congrès ouvriers et j'ai vu, au fil des ans, leurs composantes intellectuelles et sociales se modifier, s'inscrivant dans l'évolution de l'histoire. Et chaque fois ce n'est pas sans un sourire attendri que j'évoque les congrès d'antan, ceux de mes vingt ans, composés en majorité de travailleurs pau-

vres, en bleus-de-travail propre, coiffé de casquettes à pont, en laffont, chaussés de godillots solides, qui dessinaient un type d'homme dont seules les moustaches ont survécues et dont la sensibilité à fleur de peau faisait un triomphe à l'éloquence lyrique, redondante, qui faisait pleurer dans les chaumières. (J'ai l'impression, parfois, d'avoir gardé quelque chose de ce style désuet et attendrissant qui fit la joie de ma jeunesse.) Les hommes vivaient alors dans un monde plus simple et ni la presse, qui était grise, ni la radio, ni la télévision qui n'existait pas, n'introduisaient le militant moyen dont j'étais dans les secrets de l'économie, réservés aux « grosses têtes ». « Arrière les canons ! », simplifiait un politicien en vogue (Aristide Briand). « Arrière les bourgeois ! », lui répondait en écho le militant syndicaliste. Alors, la propagande s'adressait au cœur, à partir de la morale classique, et les mystères

de l'économie étaient réduits à une simplicité biblique.

Oui, pendant notre dernier congrès, je pensais à ces temps enfuis — en essayant de les retrouver — ; à ces économies qui évoluent ; à ces classes qui se font, se défont, puis se refont ; à ces êtres qui se transforment ; à cet homme moderne qui se forge chaque jour et dont il faudra emprunter le langage et les habitudes pour le convaincre que l'anarchie est une vérité éternelle. L'anarchie qu'il faudra inscrire dans un monde chaque jour différent, ce qui exclut les évangiles et les dogmes ; nous interdit toute paresse intellectuelle et nous obli-

si elle continue à donner des coups de chapeau à son histoire et à ceux qui l'ont construit, elle les installe dans leur temps en se gardant bien d'ériger leurs propos en dogmes ou en évangiles.

Deux éléments ont constitué la trame sur laquelle se sont construites les résolutions du congrès dont nos lecteurs ont pu prendre connaissance la semaine dernière. La première consistait à parfaire l'organisation de notre fédération et à consolider ses œuvres, les meilleurs outils de son combat, qui sont son journal, sa radio, son siège de la rue Amelot ; et d'étendre leur pénétration à travers

côté des travailleurs et de les éclairer sur leurs conditions réelles d'existence.

Congrès de la sérénité et de la réflexion, disais-je ? Attitude d'autant plus indispensable que ces assises se déroulaient dans un contexte politique et économique difficile dont les récentes élections ont souligné le caractère inquiétant et qui entre dans une phase de turbulences imprévisibles. Ce congrès fut celui de la prise en considération de la situation précaire où se trouvait la classe politique incapable de maîtriser la situation économique et dans ce sens, ce fut un congrès de la modernité et de la lucidité. Il a pres-

## MOTION SUR LA LAÏCITÉ

La laïcité a toujours été au cœur du combat anarchiste. L'école privée, religieuse à plus de 90%, est avant tout porteuse de l'idéologie cléricale, ce qui est inacceptable dans un service public visant à l'éducation. C'est aussi par excellence l'école du capitalisme. Ceci est mis en évidence par le financement à outrance des écoles techniques privées par les patrons, par le biais de la taxe d'apprentissage.

C'est donc sans ambiguïté que nous nous prononçons pour la défense des acquis, quoique insuffisants, de l'école laïque :

- gratuité de l'enseignement ;
- garantie statutaire pour les enseignants qui permet une certaine indépendance pédagogique.

Nous rejetons toute école privée confessionnelle. Qu'aucun financement public n'aille à l'école privée, qu'aucun enseignement religieux ne soit permis dans l'enceinte d'une école ou dans son cadre à l'extérieur de cette enceinte et ceci au nom du respect de la liberté de l'enfant.

Cependant :

- le statut particulier d'Alsace-Moselle n'a pas été remis en cause ;
- pire, les lois Savary et les lois de décentralisation vont étendre la notion de « caractère propre » de l'enseignement privé (défini par la loi Guerneur-Debré) à l'enseignement public, mettant l'ensemble des enseignants à la merci des pressions de groupes extérieurs : notables locaux, patronat, organisations de parents d'élèves (si cette intervention tend à se substituer à l'indépendance pédagogique de l'enseignant). Nous ne sommes pas pour autant opposés, bien au contraire, à ce que les enseignants, sur la base du volontariat, mettent en place une stratégie contre l'échec scolaire, sous la forme d'un projet pédagogique.
- Le protocole Hernu-Savary offre à l'armée la possibilité d'intervenir à l'intérieur des établissements scolaires.

L'école publique ne reçoit toujours pas les moyens de remplir ses fonctions de service public (budget, formation des enseignants, auxiliaire...) alors que le financement de l'enseignement privé devient obligatoire (loi Savary aggravant la loi Guerneur).

En avançant et défendant de tels projets, la gauche s'est, comme sur les autres terrains, totalement disqualifiée dans le domaine scolaire. Ces projets (Savary, décentralisation...) entrant dans un projet global de société que nous combattons.

Les anarchistes ne confondent pas décentralisation et fédéralisme ni cogestion et gestion directe.

Pour autant, nous restons tout à fait lucides sur la réalité de classe de l'école publique (reproduction des classes sociales et du schéma social existant).

Ainsi, les anarchistes ont leur propre idée de la laïcité : c'est l'éducation qui tend à la disparition de toute tutelle religieuse, bourgeoise et étatique ; éducation qui ne se réalisera que dans une société sans Etat et sans classes : une société socialiste libertaire et qui sera alors l'œuvre de toutes les parties concernées (enseignants, enseignés et parents).

Fédération anarchiste

\* Une erreur de montage a intitulé motion « Laïcité » la motion « Antiracisme » dans le dernier numéro du M.L. Les lecteurs auront rectifié d'eux-mêmes.



ge chaque année, au cours de nos assises à remettre ; tels les bons ouvriers, notre travail sur le métier. Naturellement, au cours de l'évolution, il se crée des modes auxquelles on doit s'efforcer d'échapper ; mais il y a des modifications souvent imperceptibles qui seront les comportements de demain et qu'il faudra prendre en compte si on veut rester dans la course.

Le congrès de Toulouse fut bien conscient de la marche du temps et de la transformation d'un milieu rongé par la crise ; et si le projet anarchiste est inaliénable, les analyses des militants comme les moyens dégagés pour faire face aux problèmes multiples qui assaillent les hommes se sont inscrits dans les évolutions qui créent des conditions d'existence différentes. Pour faire face, cette fin du XX<sup>e</sup> siècle a construit un militant nouveau à qui le discours révolutionnaire enflammé ne suffit plus et dont les propos mesurés s'appuient sur une connaissance approfondie des ramifications économiques et politiques qui gouvernent nos sociétés ; et c'est dans ce sens qu'on peut prétendre que notre organisation anarchiste est jeune, moderne, avertie, et que,

les provinces, ce qui, j'en conviens, est un travail ardu, mais qui est le tremplin solide sur lequel le second de ces éléments — la propagande — s'arqueboute pour répandre nos idées à travers la population.

Et c'est dans ce style concis et sobre que les orateurs se sont succédés à la tribune pour aborder ces problèmes de notre temps que sont la crise économique, le chômage, les menaces internationales, les difficultés de la paysannerie française et du monde ouvrier, fragmentés en classes économiques différentes, que la bourgeoisie essaye de rameuter pour défendre ses intérêts qui ne sont pas les leurs mais ceux de la classe dominante ; sans négliger naturellement les problèmes de l'école, de la presse, en un mot de toutes ces libertés qui sont limitées par l'absence de moyens financiers pour en faire des réalités concrètes. Certes, dans le cadre de la société hiérarchisée et à une époque où la crise diminue le volume des affaires, il n'existe pas de solutions à la désagrégation de la société ; mais le congrès a bien compris que connaître parfaitement les rouages permettait aux militants de se battre aux

sentit les remous agitant la société et qui quelques jours plus tard éclateront à la suite d'une consultation électorale médiocre, sans enjeux majeurs, déchirant la trame derrière laquelle la classe dirigeante camouflait une administration avachie, une classe politique vieillote et archaïque, une économie en liquéfaction et à bout de souffle !

Au cours de ce cirque électoral, les populations ont emmêlés leurs bulletins de vote, les politiciens leurs discours, les directeurs de conscience leurs théories ! Les communistes ont vu s'envoler leurs illusions, les socialistes se rétrécir l'union de la gauche et la bourgeoisie douillette, apparaître le grand méchant loup ! Pour la classe dirigeante, la mensuétude envers les couches populaires c'est fini ! On va la voir s'avancer sur le devant de la scène, le sourire aux lèvres, avec dans le dos une trique dont le pommeau a la gueule de Le Pen !

Face à cette merde qui n'en finit pas d'empuantir l'atmosphère, une seule solution : l'anarchie. Le 39<sup>e</sup> congrès de la Fédération anarchiste l'a proclamé à Toulouse et il a eu raison !

Maurice Joyeux

# VAGUE ROSE ET MARÉE NOIRE

**A** PRÈS la vague rose de 81, la marée noire de 84, Qui a donc dit que les élections se suivent et se ressemblent ? Au terme d'une consultation que l'on s'est empressé de qualifier d'historique, le paysage électoral français en sort totalement bouleversé. Ainsi, les gagnants d'il y a trois ans sont aujourd'hui les grands perdants.

Les partis de gauche en général et le Parti communiste, en particulier, viennent d'essuyer une défaite retentissante qui sonne comme un désaveu flagrant de la politique qu'ils ont mené jusqu'ici. Les socialistes voient leur électorat fondre et, avec même pas 21% des suffrages, ils sont ramenés à des scores d'il y a plus de dix ans ; tandis que de son côté, le P.C.F. avec à peine plus de 11% accentue encore sa chute inexorable. Entre 1979 et 1984, ce parti aura perdu plus de 6 points. Il s'agit là d'une hémarogie probablement irréversible et qui relègue ce parti en marge de la vie politique française.

De l'autre côté de l'échiquier, parlementaire, la forte poussée escomptée de la droite n'a en revanche que partiellement profité aux partis de l'opposition de la liste Veil, mais bien plus tôt au véritable gagnant de cette consultation : le Front national de M. Le Pen qui, avec 11% des voix, devient du jour au lendemain une force politique, à caractère national, pratiquement au même niveau que le Parti communiste.

Qu'il s'agisse des partis de droite ou de gauche, il est évident que ces élections sont des-

tinées à laisser des traces. Et, tout au moins à court terme, leurs retombées ne sont pas forcément prévisibles. Des deux côtés, on se trouve aujourd'hui confronté à des « délicats » problèmes de choix stratégiques en vue des élections, sans appel celles-ci, de 1986. Ainsi, par exemple, du côté de l'opposition, on ne voit pas forcément d'un bon œil la poussée du F.N. qui, si elle se maintient, les mettrait dans l'obligation de pactiser ouvertement avec l'extrême droite.

Du côté de la gauche, le procès de Marchais a déjà commencé au sein du P.C.F., et quant à Mitterrand, il est pressé de toute part pour qu'il change de politique.

Au vu du renversement spectaculaire de tendance de l'électorat, on serait tenté de renvoyer dos à dos le vote de droite « excessif » des européennes avec celui tout aussi excessif de gauche de 1981. Mais les sautes d'humeur des électeurs ne nous fournissent pas moins un certain nombre d'indications et d'enseignements non négligeables et dont il faudra tenir compte dans les mois à venir. Plusieurs considérations s'imposent à nous, anarchistes, et tout d'abord, bien entendu, la montée de l'extrême droite et du fascisme en France qui ne peut plus être ni masquée ni minimisée.

## Le fascisme pointe son nez

Jusque là électoralement insignifiant, le Front national vient de réaliser une entrée fracassante sur le devant de la scène poli-

tique. Exploitant remarquablement l'impact des médias, Le Pen a recueilli les bénéfices des effets conjugués d'une montée indiscutable du racisme et de la xénophobie en France, ainsi que des mécontentements croissants de différents secteurs de la population déçus par les inconspicuités des socialistes au pouvoir. Indéniablement, on se trouve en face d'une certaine « radicalisation » de l'électorat de droite et peut-être, pas seulement de droite — que Le Pen a su habilement exploité, mettant l'accent sur des thèmes à forte charge émotionnelle comme celui de l'immigration.

Cette percée est importante, répétons-le, d'autant plus qu'elle ne peut pas être seulement mise sur le compte de la montée du racisme. Celle-ci, en effet, n'explique pas tout et notamment les scores extrêmement élevés (avoisinant ou dépassant 20%), obtenus par le F.N. dans certaines localités où le problème de l'immigration est mineur.

Néanmoins, si le danger Le Pen est là — et il serait erroné de le nier — nous ne pensons pas qu'aujourd'hui il puisse constituer une véritable menace en tant que tel. Il n'y a pas encore « de danger fasciste » en France. Et il nous paraît beaucoup plus important à l'heure actuelle de ne pas tomber dans le piège d'un antifascisme générique, hâtif, style « union des forces démocratiques », carte sur laquelle a mis, dès le début, le Parti socialiste, et qui constituera de plus en plus, dans les mois à venir, son atout majeur si ce parti veut encore espérer gagner les élections de 1986.

## Echec de la gauche, échec du réformisme

Ce qu'il faut retenir surtout, et c'est là le deuxième enseignement de ces élections, c'est moins la victoire de Le Pen que l'effondrement de la gauche.

Les partis du gouvernement ont cueilli là les fruits amers d'une politique maintenue volontairement ambiguë et contradictoire. Arrivés au pouvoir, à la faveur d'un ras-le-bol généralisé contre l'immobilisme giscardien, les socialistes n'auront fait de-

puis que poursuivre la même politique que la droite. Et, les quelques velléités de changements économiques et sociaux du début ont été vite abandonnées au profit d'une politique plus « réaliste », avec austérité économique et restructuration à la clef. Mais encore, loin de contrer les critiques qui lui ont été adressées par la droite et l'extrême droite, toute une partie des mesures prise par le gouvernement socialiste n'a fait que confirmer leur bien fondé. Notamment en matière d'immigration où les socialistes se sont vite empressés de relayer le discours de l'extrême droite par l'adoption de mesures d'expulsions déguisées.

Pouvait-il y avoir alors de désaveu plus grand que ce désintéressement quasi général des travailleurs pour ceux qui se désignent comme leurs représentants ? La politique de droite, « honteuse » des socialistes, a été donc ouvertement sanctionnée. Le dos au mur, Mitterrand devra maintenant faire des choix. Mais, quelles que soient les solutions retenues, elles ne pourront pas changer grand chose à la situation actuelle des travailleurs.

Pour nous, la vraie question qui se pose n'est pas de savoir quelle politique doivent suivre les partis de gauche, pour éviter un échec probable en 86 ; mais de savoir si le P.S. ou le P.C. peuvent mener une politique différente de celle qu'ils ont poursuivie jusqu'à maintenant. Et nous savons parfaitement, pour l'avoir dit et répété dès le début, que la réponse est non.

Quelque soit le personnel gouvernemental en place d'ailleurs, toute velléité de changement du régime capitaliste et étatique par l'intérieur ne peut être qu'un leurre pernicieux pour les travailleurs et nous venons d'en faire l'expérience, une fois de plus. En trois ans de temps, les socialistes au pouvoir ont réussi à entamer tout un ensemble d'acquis des luttes ouvrières ; laissant les travailleurs démobilisés et affaiblis en face d'une droite de plus en plus ouvertement arrogante et agressive, toute prête à recueillir les fruits électoraux de cette politique.

Ainsi nous pensons que l'échec des socialistes au gouvernement, avant toute chose, doit être considéré comme l'échec criant du réformisme et du parlementarisme.

Pour nous, ces élections sonnent bien le glas des dernières illusions qui pouvaient encore subsister dans la classe ouvrière sur les possibilités de réussite d'une expérience socialiste dans une société capitaliste. Et elles permettront au moins, espérons-le, de contribuer à balayer le terrain des équivoques réformistes.

## Changer de méthode

Ne nions pas l'évidence, l'ensemble du mouvement ouvrier et révolutionnaire va entrer dans une période difficile où les travailleurs seront confrontés aux attaques de la réaction patronale en marche. Nous sommes bien dans une phase dynamique, mais dans laquelle, nous, libertaires, avons notre mot à dire.

Une nouvelle fois, la balle est dans le camp des travailleurs. Nous sommes bien à un tournant décisif pour les années à venir, et il faut que des choix clairs soient pris. Plus de temporisation possible, il faut que le mouvement ouvrier redevienne majeur, qu'il rompe la tutelle des partis politiques. Ce qui signifie en clair, qu'il faut dès aujourd'hui rompre avec la gauche et ses pratiques réformistes et parlementaires. Rompre avec la stratégie d'attente et de délégation de pouvoir qui l'ont conduit dans l'impasse actuelle, pour renouer avec des méthodes d'action directe et autogestionnaires.

Il faut enfin que les travailleurs se rendent compte que la meilleure des luttes antifascistes, la seule aussi qui puisse s'opposer efficacement au patronat et à l'Etat, n'est pas la lutte électorale mais celle qui consiste à développer leur autonomie de classe, celle qui permet d'instaurer sur le lieu de travail, sur le territoire, un rapport de force favorable.

Gr. du XV<sup>e</sup>

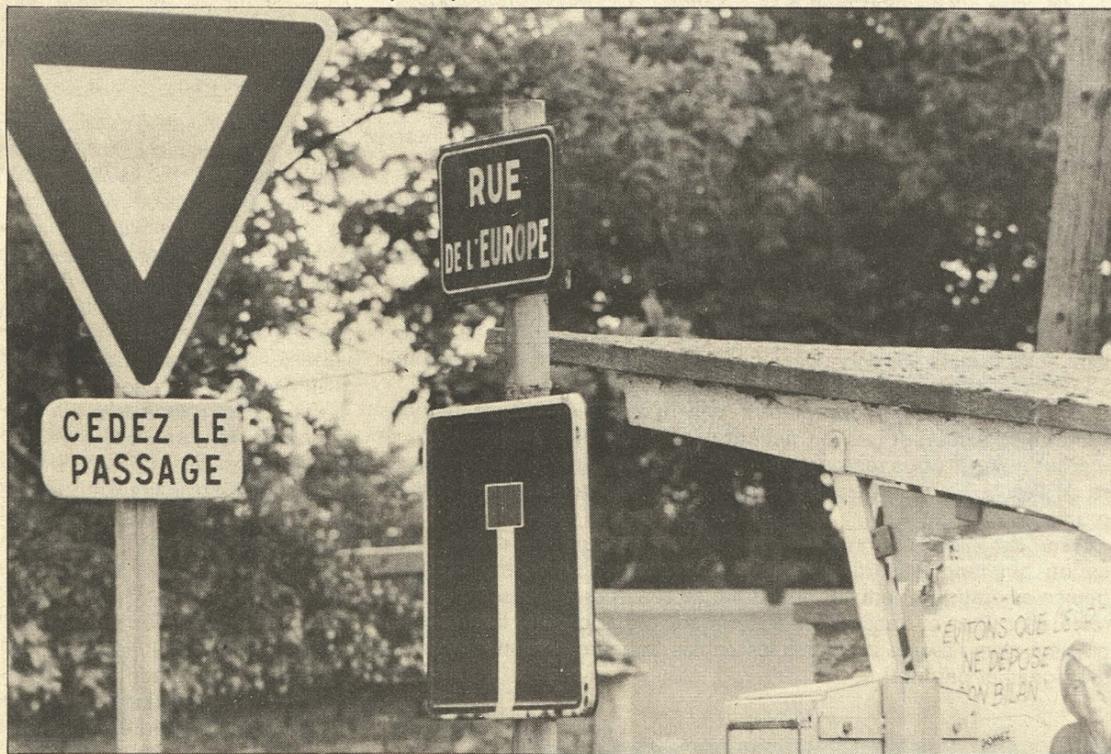
## L'EUROPE A TRAVERS LES URNES

**S** I en France les partis de gauche, et particulièrement le P.C.F., ont subi une défaite électorale le dimanche 17 juin, il n'en a pas été de même dans les autres pays de l'Europe. En Italie, par exemple, le Parti communiste italien devance légèrement la Démocratie chrétienne ; en Belgique, les socialistes wallons et flamands progressent aux dépens de la coalition gouvernementale. En Grande-Bretagne et au Luxembourg, travaillistes et socialistes consolident leurs positions. En Irlande, le Parti travailliste de M. Dick Spring, qui participe au gouvernement de coalition centre-gauche de M. Garret Fitzgerald, perd les quatre sièges qu'ils avaient. Seuls socialistes au pouvoir à « résister », le Parti socialiste pan-hellénique (Pasok) serait une exception à la règle ? Car tous les partis politiques se réclamant du socialisme et utilisant les voies parlementaires et électives voient leur propagande couronnée de succès quand ils ne sont pas au pouvoir : « Demain on raserait gratis » est une formule qui marche quand on est sur le marche-pied qui conduit au pouvoir !

En Allemagne, l'Union chrétienne démocrate (C.D.U.) et l'Union chrétienne sociale (C.S.U.) stagnent, tout comme le Parti social démocrate (S.P.D.), l'irruption des Verts avec 7 sièges étant la grande surprise. Ceux-ci non contents de jouer au niveau national le rôle de tampon-unificateur, voudraient continuer à jouer les trouble-fête au niveau européen. Le parlementarisme n'est pourtant pas une chose neutre et certains voudraient leur faire accepter des « responsabilités », éternel piège !

Les partis socialistes européens et leurs homologues communistes ne seraient-ils de manière générale à leur aise que dans l'opposition ? Portés au pouvoir par des espérances de changement de société, ils se bornent à gérer les affaires du pays et apparaissent à visage découvert. Peut-on changer la société en s'emparant de l'appareil d'Etat ? Vaste question à laquelle les anarchistes ont répondu depuis longtemps par la négative : le socialisme ne se fera pas par les urnes, par une délégation de pouvoir sans contrepartie. Les élections européennes nous montrent peut-être une photo politique de la société actuelle, elles ne nous montrent pas le chemin pour une société où l'homme ne sera plus exploité par l'homme.

Alexis Pierre



« Cédez le passage... à l'extrême droite ou « rue de l'Europe » : impasse !

# TOUJOURS PLUS A DROITE !

**L**ES oppositions d'idées sont inséparables des luttes de partis et des rivalités de personnes. D'une part, les courants de pensée, les tendances d'opinion et les organisations politiques qui s'y inscrivent ne peuvent exister que s'ils sont porteurs d'idées qui les distinguent les uns des autres et justifient leur combat. D'autre part, les doctrines politiques ne peuvent jouer un rôle dans l'histoire que dans la mesure où elles s'incarnent dans des mouvements, organisés ou non, ou dans l'appareil du pouvoir d'un despote. Mais si les idées d'une part, les personnes, les organisations ou les appareils, sont donc toujours étroitement liés les uns aux autres, ils n'en sont pas moins distincts, si bien que le sort des premières peut — à l'occasion — se détacher du destin des seconds. Du fait, ce n'est pas là une découverte. C'est au contraire un phénomène bien connu de tous ceux qui s'intéressent à l'histoire et à la politique, qui est l'histoire au présent. L'évolution de la politique française depuis l'arrivée de l'union de la gauche au pouvoir en est une illustration supplémentaire.

## La rigueur de gauche

A la veille du 10 mai 1981 les deux grandes coalitions qui s'opposaient, l'union de la gauche et les « partis de la majorité », représentaient, la première le réformisme modéré, la seconde le conservatisme moderniste. Mais la poursuite et l'aggravation de la crise mondiale, dont on ne sait pas vraiment si elle n'est qu'une crise du capitalisme ou si elle est une crise de la civilisation industrielle du gaspillage, ont brutalement contraint les dirigeants de l'union de la gauche à mettre un terme aux réformes sociales qu'ils avaient d'abord entrepris de réaliser. Ces réformes, si modérées qu'elles soient, sont considérées officiellement comme ajournées et on leur a substitué la politique de la « rigueur ». De même qu'en 1793, la Convention montagnarde, après avoir adopté la Constitution démocratique de l'an I, décida que le gouvernement serait « révolutionnaire », c'est-à-dire dictatorial, « jusqu'à la paix », de même aujourd'hui la législature de gauche garde en réserve son programme de réformes modérées et pourrait dire que sa politique sera celle de la « rigueur jusqu'à la reprise de la production et des échanges ». Autrement dit, si l'union de la gauche maintient solidement un pied sur la position du réformisme modéré, elle a posé l'autre sur celle du conservatisme moderniste.

## ...c'est la rigueur de droite

Si les idées seules compaient, un tel glissement devrait réjouir les dirigeants de l'opposition nationale, comme s'intitulent maintenant les partis de l'ancienne majorité. On devrait assister à une réconciliation générale des frères ennemis de l'Assemblée nationale. Et il est vrai que face aux initiatives typiquement de droite de ce gouvernement issu de la gauche et de sa majorité parlementaire, les principaux porte-parole de la droite en titre sont assez embarrassés ; au fond, ils sont furieux. Les uns se réfugient dans l'invective, les autres, tout en approuvant ces initiatives, émettent des doutes sur leur résultat parce que ceux qui les prennent ne sont pas politiquement qualifiés pour le faire. Il ne suffit pas que les mesures soient bonnes, disent-ils en substance, il faut encore bénéficier de la « confiance ». Il s'agit, bien entendu, de la confiance des dirigeants d'entreprise, actionnaires et technocrates d'un côté

et patrons de l'autre. Nous ne prendrons pas parti dans cette querelle qui ne nous concerne pas. Nous constatons seulement que les représentants du conservatisme moderniste s'acharnent à rechercher de nouvelles raisons de combattre le gouvernement dit de gauche quand celui-ci empiète sur leur domaine. On voit clairement ici l'intérêt de parti et l'intérêt personnel de politicien l'emporter sur l'intérêt idéologique. Ce comportement conduit forcément à un reclassement des forces politiques.

## Que peut faire la droite...

Ne pouvant néanmoins abandonner à l'union de la gauche l'ensemble de la position de la droite conservatrice moderniste, qui est depuis le début du siècle dernier celle de la conception libérale de la vie sociale, les centristes et les chiraquiens se voient contraints, pour tenter de se distinguer de leurs concurrents, de se tasser à son extrémité droite. Les premiers, les chiraquiens, ont abandonné le projet de « nouvelle société » qui contenait la pensée sociale du gaullisme dont ils sont issus. Après eux, les coalisés giscardiens ont renoncé au libéralisme « social » dont ils se réclamaient sous le septennat précédent. Face à ce qu'on pourrait appeler indifféremment la « nouvelle société » ou le « libéralisme social » de l'union de la gauche, les uns et les autres se veulent également des libéraux intransigeants, radicaux, purs et durs, ne se distinguant plus guère que par leur conception de l'union européenne.

## ...pour se distinguer

Mais pour mieux marquer la différence existant entre eux et l'union de la gauche et, par conséquent, justifier aux yeux du peuple leur maintien comme forces politiques distinctes, les centristes et les chiraquiens doivent dramatiser sans cesse le débat politique, présenter chaque initiative de leurs concurrents au pouvoir comme une catastrophe nationale et veiller à ce que le ton de la polémique reste à la hauteur de la note la plus aiguë. Mais comme les questions financières et les thèmes économiques n'ont jamais enflammé les foules, c'est tout naturellement sur les sujets politiques essentiels de liberté et de sécurité qu'ils portent contre l'union de la gauche leurs attaques

les plus vives. C'est ainsi que des projets aussi anodins que les lois sur la presse et sur l'enseignement ou des assouplissements légers, beaucoup plus apparents que réels, de la répression policière et judiciaire (qui est la tâche quotidienne et ordinaire de l'appareil de l'Etat sous la « gauche » comme sous la droite), deviennent soudain des initiatives terribles qui font courir au peuple français un danger effroyable. Les bonnes gens sont bruyamment incitées à se dresser contre un gouvernement qui diminue la liberté tout en l'élargissant dangereusement. La contradiction est surprenante, mais seulement dans la forme. C'est pourquoi personne ne s'en soucie, chacun acceptant comme une chose allant de soi que le mot liberté soit pris dans le sens de privilège ou dans celui de licence, selon la qualité des personnes dont il est question. Bien entendu, ce ne sont pas là que gesticulations de politiciens. Les centristes et les chiraquiens, qui sont incontestablement démocrates, savent fort bien que les socialistes, présentement possesseurs du pouvoir, ne le sont pas moins qu'eux,



« Toujours plus à droite. »

et même qu'une partie d'entre eux l'est davantage. Il est vrai que la présence, aux côtés de ceux-ci, de communistes qui n'ont toujours pas abandonné officiellement l'idéologie marxiste-léniniste et les règles du « centralisme démocratique », et qui seront peut-être les derniers à le faire en Europe occidentale, est une source inépuisable d'arguments faciles pour les centristes et les chiraquiens.

## Le jeu des politiciens...

Mais le jeu des politiciens est une chose et les sentiments du peuple en sont une autre. Les personnalités isolées et les chefs de parti peuvent dire, avec constance, le contraire de ce qu'ils pensent sans cesser d'être lucides. Le peuple (électeurs, sympathisants ou même militants de base des partis), lui, croit sur parole ceux qu'il a accoutumés de considérer comme ses guides politiques. Et sa spontanéité naturelle le porte à estimer que les actes de ceux-ci doivent être en accord avec leurs propos. Une fois mis en mouvement, il ne tolère plus longtemps qu'il y ait contradiction à cet égard. S'il voit qu'elle subsiste, il ne tarde pas à se détourner de meneurs jugés décidément trop mous et à se rassembler autour de chefs nouveaux qui, eux,

préconisent une politique déduite logiquement des discours tenus par les précédents.

C'est ainsi que les Chirac, Pons, Veil, Lecanuet, Gaudin, Giscard d'Estaing et leurs séides jouent les apprentis sorciers en menant, sur un mode constamment tragique, leur opposition systématique au gouvernement issu de la gauche réformiste modérée, en faisant flèche de tout bois, en soutenant sans réserve les intérêts idéologiques et matériels de l'Eglise catholique dans leur forme traditionnelle, ce qui doit aboutir tôt ou tard à la remise en cause officielle de la laïcité de la République française, et surtout en s'adressant continuellement aux instincts les plus primitifs de l'homme : la méfiance, la répulsion et la haine contre les étrangers, surtout ceux que trahissent leur apparence physique et leur accent. Ils jouent les apprentis sorciers en dénonçant sans cesse l'« insécurité croissante » qui serait due au « laxisme » du gouvernement et de l'appareil judiciaire, ce qui sous-entend forcément l'exigence du développement de la répression de toute forme de révolte contre l'injustice que la société libérale secrète en permanence.

## ...que la raison ne connaît pas

Ils jouent les apprentis sorciers parce qu'ils ne sèment ce vent mauvais que dans le but de susciter, en leur faveur, un mouvement électoral suffisamment puissant pour qu'il leur rende le pouvoir, qu'en réalité ils risquent fort de récolter, en même temps que leurs rivaux de l'union de la gauche (ainsi que tous les milieux progressistes et révolutionnaires de gauche), une tempête nationaliste qui pourrait ébranler dangereusement les fondements de la démocratie, si elle ne les détruit pas complètement. Ils jouent les apprentis sorciers parce que, tout en étant eux-mêmes démocrates, ils font le lit du césarisme.

Plus d'un politologue, débordant de connaissances, a commis cette erreur grossière et pour cette raison tout à fait surprenante de juger que l'état des forces politiques, dans la période où il l'étudie, implique forcément l'impossibilité, pour chacune d'entre elles, de connaître ultérieurement le retour à un état plus ancien où elle était plus importante ou moins importante, voire inexistante. A tout le moins, certaines analyses aussi savantes de contenu que péremptoires de ton donnent-elles cette impression. Or il ne suffit pas d'admettre que dans l'Histoire, comme dans la nature, comme dans l'univers, tout est toujours en mouvement, tout est en perpétuelle évolution, il faut aussi reconnaître que le changement reste constamment possible aussi bien comme création de quelque chose de nouveau que comme restauration de quelque chose qui s'était affaibli ou même qui avait disparu. C'est vrai, par exemple, pour les peuples, pour les religions, pour les ré-

gimes politiques et les formes de société, c'est vrai pour les partis.

## Les menées nationalistes :

Il y a quelques années encore, certains affirmaient avec une certitude tranquille que l'extrême droite autoritaire n'existerait plus qu'à l'état de « minces filets » et qu'elle était sur le point de disparaître de la scène de l'histoire dans notre pays. Aujourd'hui, l'un de ces « filets », le courant nationaliste conservateur, qui tend à encadrer la société libérale dans un système césarien de gouvernement, et dont la principale organisation est le Front national — parti de Le Pen — est redevenu une rivière d'une certaine importance. Son chef, après avoir végété dans l'ombre durant de nombreuses années, est devenu du jour au lendemain une personnalité d'envergure nationale aux yeux des journalistes de la grande information et, par leur intermédiaire, à ceux de l'opinion publique, grâce à quelques succès électoraux assez spectaculaires. La propagande indirecte, qui résulte de cette notoriété elle-même, lui permet de gagner chaque jour de nouveaux adeptes dans la masse des bonnes gens qui, jusqu'alors, ne le connaissaient pas et qui se découvrent plus proches de lui que d'un monsieur comme Chirac.

## ...le danger !

On peut être certain du fait qu'une victoire électorale des nationalistes conservateurs au détriment des communistes ne sera pas sans lendemain. Elle sera d'autant plus durable, avec les graves conséquences qui en résulteront pour la liberté politique, que l'argument anti-communiste, si important qu'il soit dans la propagande nationaliste, reste tout de même secondaire par rapport à l'arsenal d'arguments racistes, xénophobes ou de pure intolérance dans lequel elle puise constamment et aux propositions autoritaires qu'elle avance. Autrement dit, ce succès des nationalistes conservateurs aux élections européennes est grave parce qu'il signifie que l'évolution vers la droite, que le peuple français a amorcé dès l'année 1982, s'est non seulement poursuivie mais elle s'est encore accentuée. Et si elle devait continuer à progresser, si elle se renforçait encore, jusqu'ou cela risque-t-il de nous mener ?

Que dans le camp de tous ceux qui luttent contre ce danger précis, chacun fasse de son mieux, avec ses propres armes idéologiques. Nous, anarchistes, nous développerons notre propre propagande en faisant entendre partout, et de toutes les façons, la voix sans maître du mouvement libertaire.

Gilles Gauvain

## NOUVELLE CALÉDONIE L'IGNORANCE, UNE CAUTION DE FAIT

**D**ANS cette petite île de 500 km de long, la situation socio-politique est beaucoup plus complexe qu'elle ne le paraît vue de la métropole. Un nombre impressionnant de formations politiques, de tout bord et de toute taille, se partagent la faible population calédonienne (150 000 habitants recensés en 1983).

Afin d'avoir un rapport de forces plus grand, ces diverses organisations politiques se sont, pour les besoins de la conjoncture, regroupées en deux formations qui sont le Front calédonien qui rassemble tous les nostalgiques du temps de la colonisation, et le Front indépendantiste qui regroupe les indépendantistes modérés (dont certains sembleraient se satisfaire d'une vague autonomie). Hors de ces deux rassemblements, il existe trois formations indépendantes : les centristes regroupant différentes obédiences socialistes et les indépendantistes « durs » du Palika (Parti de libération kanak) et du Fulk (Front unifié de libération kanak).

### Un territoire en liberté surveillée

La Nouvelle Calédonie n'étant pas un département mais un territoire rattaché à la France, l'administration de l'île est confiée à une assemblée territoriale élue au suffrage universel, mais qui reste naturellement soumise à la « bienveillance » d'un haut commissaire, représentant tout puissant de la métropole.

Comme dans toute démocratie qui se respecte, un pourcentage minimum de suffrages exprimés est exigé des candidats, pour qu'ils puissent prétendre à un siège. En Nouvelle Calédonie, la barre était fixée jusqu'ici à 7,5%. Mais à l'étonnement général, le gouvernement a récemment fait paraître une réforme qui descend cette barre à 2,5%. Cette mesure modifie profondément l'échiquier politique, puisqu'elle permettra à de petits groupes non affiliés aux deux grandes formations de siéger à l'assemblée territoriale. Mais si cette initiative semble être, a priori, la preuve d'une volonté de pluralisme, elle répond en fait à la récente création de plusieurs groupuscules socialistes (les centristes) qui peuvent ainsi prétendre à une représentation territoriale.

### Nos ancêtres, les gaulois...

Tandis que l'opinion locale se focalise sur ces manœuvres électorales, la sournoise ségrégation raciale se confirme sur le plan de l'éducation : le premier bachelier kanak a obtenu son diplôme en 1968. De plus, les études en science politique leur sont toujours interdites.

Malgré les problèmes d'adaptation de la scolarité en Nouvelle Calédonie — difficultés liées aux structures sociales de l'île — on peut constater que l'éducation y est toujours mar-

quée au sceau du colonialisme le plus primaire : les enfants connaissent parfaitement l'histoire et la géographie de la métropole, alors qu'ils ont beaucoup de mal à situer leur propre pays. Les normes pédagogiques, qui sont appliquées dans les écoles, sont très occidentalisées et défavorisent, dès l'abord, les jeunes Mélanésiens ; pour la majorité d'entre eux, les L.E.P. et les C.E.T. représentent les cycles normaux d'étude.

### ...et les étudiants

Quant aux privilégiés qui obtiennent le bac et souhaitent poursuivre des études universitaires, les problèmes ne font que commencer. Comme il n'y a pas d'université en Nouvelle Calédonie, les étudiants profitaient jadis du service militaire pour venir finir leurs études en France. Aujourd'hui, tout Mélanésien bachelier fait son service en Nouvelle Calédonie. Cette nouvelle décision oblige donc les étudiants non boursiers à arrêter leurs études ou à les poursuivre dans de très mauvaises conditions grâce à la participation de leur tribu d'origine. Mais en règle générale, la situation des tribus n'est guère aisée, car sur le plan du marché du travail, les Kanaks sont peu sollicités : le plus souvent, ils n'ont pas les diplômes demandés pour les emplois à responsabilité. Quant aux autres tâches, la réputation d'oisiveté et de contestation des Kanaks leur nuit fortement.

En réalité, le Code du travail n'a jamais voulu respecter les coutumes mélanésiennes. A chaque fête coutumière, les travailleurs kanaks sont taxés d'absentéisme. Et puisque seuls les travaux les plus ingrats leur sont accessibles, il est naturel qu'ils soient aussi les plus revendicateurs.

### La répression policière

Saviez-vous que la police française peut, sans être inquiétée, arrêter et séquestrer des personnes sur simple dénonciation ? A Ouvéa, une île dépendant de la Nouvelle Calédonie, par exemple, deux jeunes gens ont été arrêtés pour avoir squatté un gîte touristique inoccupé. Ce n'est qu'après plusieurs manifestations que les deux jeunes gens ont été libérés, malgré l'absence totale de chef d'inculpation. Et comme par hasard, ces deux personnes sont connues pour leurs idées indépendantistes !

Lors des dernières grandes manifestations indépendantistes, les gardes mobiles sont allés ratonner jusque dans les temples et les églises — bien que ces édifices aient conservé une grande valeur en Nouvelle Calédonie. Les tracasseries policières à l'égard des Mélanésiens sont quotidiennes et la tension est telle que les contingents de gardes mobiles sont relevés tous les trois mois, afin qu'ils ne puissent sympathiser avec la population.

### L'administration française pille le pays

Malgré l'existence de l'Assemblée territoriale, qui est chargée de gérer les affaires du pays, tous les secteurs rentables de l'économie calédonienne sont directement gérés par Paris.

La Nouvelle Calédonie est le troisième producteur mondial de nickel, et tout est fait pour développer, au détriment du reste de l'économie, cette industrie minière, qui d'ailleurs appartient pour moitié à l'Etat français et pour moitié à la société Rotschild. Tous les cadres travaillant sur place sont de hauts fonctionnaires français qui échappent totalement à l'autorité locale. Malgré l'effondrement du cours du nickel sur le marché international, en 1975 — époque à laquelle le chômage est apparu pour la première fois dans le pays —, il est aisé d'imaginer les profits extorqués de cette production.

### Colonialisme et misère

Le profit est d'autant plus net que les salaires sont bas (le S.M.I.G. vaut environ trois mille francs français) et le coût de la vie élevé (plus de deux fois plus élevé qu'en France !).

Le coût de la vie est considérablement élevé du fait de l'importation de la plupart (70%) des produits de consommation courante. De plus, en raison de la crise économique, la France impose une politique protectionniste qui lui garantit, de plus en plus, le monopole des importations.

### L'occupation des terres

Face à cette situation, et malgré les promesses électorales de 1981, les indépendantistes ont été amenés à lancer des actions symboliques, afin d'accélérer l'obtention de leur indépendance. Le week-end des 24 et 25 mars 1984, les indépendantistes ont occupé certaines terres appartenant à de gros colons ; les indépendantistes ont pénétré de nuit sur ces terres et y ont bâti des cases. Malgré la campagne d'intoxication alarmiste menée par le Front calédonien, l'occupation des terres s'est effectuée sans violence et a permis de mettre en valeur des aspirations justifiées.

Bien sûr, les colons ont saisi la justice de cette affaire afin qu'elle remette bon ordre et préserve la vieille coutume bourgeoise de la propriété privée. Il est pourtant curieux de constater le non respect de cette même loi, il y a 150 ans, lorsque les colons se sont appropriés — à coups de Bibles et de fusils — ces mêmes terres qui étaient pourtant déjà occupées !

Aujourd'hui encore, la justice est curieusement aveugle lorsque des terres tribales sont coupées par des pistes, pour les besoins du transport des minerais. Cécité profonde ? Certes non ! Mais justice de classe, sûrement !

Roland  
Gr. Kropotkine

## M. LEMOINE, PRÊTRE OU DÉMAGO

**L**ORS de la course à l'Elysée, M. François Mitterrand avait promis l'indépendance à la Nouvelle Calédonie. Au mois d'avril dernier, M. Lemoine (secrétaire d'Etat aux D.O.M.-T.O.M.) a fait un marathon éclair en Calédonie. Il n'a fait qu'entretenir le flou et l'ambiguïté. Son voyage, qui avait pour but d'apaiser les esprits, sécuriser la population et de plaider la souveraineté de la France n'a guère convaincu.

Entre deux protocoles, M. Lemoine a juste eu le temps d'évoquer quelques orientations prises pour les années à venir.

Dans un premier temps, la France organisera un référendum, en 1989, qui statuera sur l'indépendance du territoire. Nous savons déjà que les élections présidentielles auront lieu en 1988, et que d'ici là, bien des choses peuvent changer.

De plus, il se pose la question de savoir qui participera à ce « référendum ». Si toute personne a la possibilité de participer au vote, il ne suffit que d'envoyer un surplus de contingent militaire et quelques fonctionnaires pour que la Calédonie reste à jamais française.

Il faut noter qu'à toutes ces questions, Lemoine s'est contenté de répondre qu'un pseudo-conseil d'Etat sera constitué sur le territoire et qu'il aura à charge de régler tous ces problèmes administratifs.

Dans un deuxième et dernier temps, un nouveau statut territorial est proposé par le gouvernement afin de permettre dans le courant des cinq années à venir, la préparation d'une hypothétique indépendance. Déjà, il est clair que personne, en Calédonie, n'est d'accord avec le statut. Ce même statut vient d'être discuté au parlement français et nous pouvons aisément deviner qu'il sera imposé à la Nouvelle Calédonie. Vu l'enjeu stratégique de cette île et les contestations de plus en plus vives de la politique française dans le Pacifique, à travers sa politique coloniale et ses essais nucléaires en Polynésie, il demeure clair qu'en cas de dégradation de la situation, l'assemblée territoriale serait dissoute et que l'île serait directement contrôlée de Paris. Quant à la gestion économique du territoire, il est révélateur de constater que le projet gouvernemental conserve à la France tous ses droits sur le nickel.

Roland

## LIBERTÉ POUR J. CHALLOT

**M**ERCREDI 27 juin, notre camarade Jacky Challot, militant de la C.F.D.T.-Finances, passera devant la « justice » polonaise pour avoir apporté son soutien effectif aux militants clandestins de Solidarnosc. Il est accusé d'avoir profité d'un convoi humanitaire, apportant des vivres et des médicaments, pour introduire en Pologne des brochures et des tracts destinés aux syndicalistes opposants au régime du général Jaruzelski.

Jacky risque une peine de cinq ans de prison. Rappelons qu'une caution très importante a été versée par son comité de soutien et qu'une fois l'argent empoché, les autorités polonaises ont décrété qu'il fallait

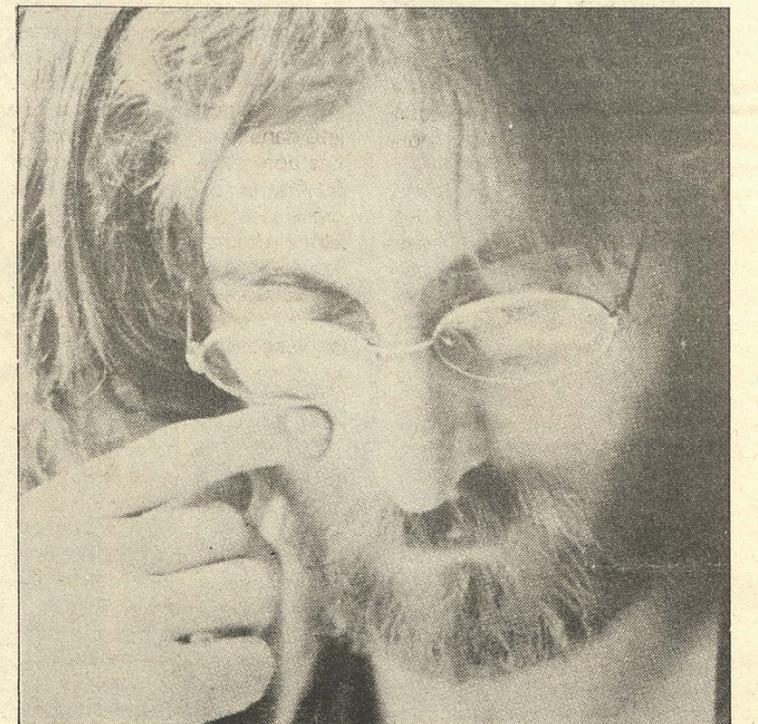
attendre le jugement pour décider de la mise en liberté ou non de Jacky.

Il est urgent qu'un soutien massif s'organise, comme cela avait été le cas pour Roger Noël, militant libertaire arrêté à Varsovie pour des raisons identiques (il avait fait passer un émetteur radio).

Cette affaire prouve que l'Etat polonais pratique allégrement la prise d'otage contre rançon, utilisant les étrangers solidaires du peuple polonais comme des poules aux œufs d'or.

Pour joindre le comité pour la libération de Jacky Challot : Collectif Finances-C.F.D.T., 8, rue Saint-Simon, 78000 Versailles (tél. : 951.25.69).

Gil



Jacky Challot, avant son arrestation en Pologne.

# LES JEUNESSES SUISSE LIBERTAIRES LIBERTÉ... DE LICENCIER !

PORTUGAL

**D**ANS la mesure où nous réclamons les principes d'autonomie et d'indépendance pour chaque militant et chaque groupe, nous réclamons ces mêmes principes pour notre organisation qui s'insère dans un contexte libertaire et dans un processus révolutionnaire, et nous rejetons par conséquent tous les types de subordination qui sont une entrave à l'idéologie dont nous sommes l'un des porte-parole. »

Les Jeunesses Libertiaires sont une organisation tournée vers la problématique propre de la jeunesse (mais pas uniquement). L'autonomie au sein des J.J.L.L. est totale, tant au niveau de l'individu qu'au niveau des groupes, le seul point auquel on doit se tenir est le respect des principes de base de l'organisation. Les accords sont pris à l'unanimité, dans la mesure du possible, afin d'éviter une quelconque tentative de dictature des majorités sur les minorités. Il n'existe donc pas de bureaucratie qui décide de ce qui doit être fait.

Nous sommes fédérés à l'échelle de la péninsule ibérique avec d'autres groupes pour des raisons affinitaires nombreuses, mais aussi pour des raisons d'efficacité, et nous ne représentons rien d'autre que nous-mêmes.

Conformément aux accords du III<sup>e</sup> congrès de la Fédération ibérique des jeunesses libertiaires, qui a eu lieu à Madrid, les 8, 9, 10 et 11 décembre 1983, ne peuvent adhérer aux J.J.L.L. les personnes occupant des postes de répression ou d'oppression directe dans la société, de même que ceux qui sont adhérents à des partis politiques ou des organisations similaires, à des hiérarchies ou sectes religieuses et toute personne qui développe des moyens et poursuit des fins différentes des nôtres. Ne pourront donc adhérer ceux qui militent dans d'autres organisations spécifiques anarchistes.

Parmi les objectifs actuels se trouvent le regroupement des noyaux disséminés à travers le pays et qui ont manifesté le désir de se fédérer et de lutter (travail dans l'éducation, dans les écoles et les universités, création de locaux propres aux groupes, athénées libertiaires, etc.). Les J.J.L.L. ont publié en 1981 leurs statuts, et un an après, un manifeste, qui en accord avec les résolutions de 1983, constitue notre orientation de base. On peut se les procurer à : J.J.L.L., Av. D. Carlos I, 128, 1200 Lisboa, Portugal.

J.J.L.L.

## LA LUTTE DES MINEURS EN GRANDE-BRETAGNE

**D**EPUIS trois mois et demi, les mineurs de Grande-Bretagne sont en grève. Cette grève a été déclenchée par le gouvernement Thatcher, qui veut liquider le syndicat national des ouvriers des mines, section traditionnellement la plus combative de la classe ouvrière anglaise.

Jusqu'à présent, les mineurs ont été solidaires des syndicats menacés, voir pour exemple leur soutien aux piquets de grève durant la grève des ouvriers des hôpitaux ; mais aujourd'hui, ce sont les mineurs qui sont attaqués. Le chef du National Coal Board (Comité national du charbon), Ian Mac Gregor, a supprimé 2 000 emplois en 82-83. Maintenant le N.B.C. veut fermer 70 mines de houille et supprimer 70 000 emplois. Résultat : mort des bassins houillers et nouvelle défaite pour la classe ouvrière. Le gouvernement conservateur désire complètement affaiblir les syndicats déjà réformistes. Depuis cette année, le syndicalisme est interdit au Centre des renseignements gouvernementaux

(G.C.H.Q.). A Warrington, fin 83, les grèves de la N.G.A. (syndicat des ouvriers de l'imprimerie) sont tombées devant les charges de la police. L'échec de cette grève des mineurs serait donc fatale à la classe ouvrière.

Cette grève est la plus violente en Grande-Bretagne depuis la grève générale de 1926. L'Etat a utilisé la garde à cheval, et des charges brutales ont eu lieu, 2 000 grévistes ont été arrêtés, on a également réduit les versements sociaux aux familles des grévistes. Il y a des soldats déguisés en policiers aux piquets de grève. Et les bassins houillers se transforment en camps policiers, occupés par des milliers de flics.

Les mineurs utilisent l'action directe et l'entraide mutuelle. A Doucaster, du ciment a été jeté dans la mine, occasionnant des dommages d'une valeur de 50 000 livres. Aux piquets de grève des mines « jaunes » de Nottinghamshire, on a développé un système d'assistance : les comités de soutien aux mineurs s'emploient à récolter de l'argent et de la nourriture pour les grévistes désespérés. Ces comités de syndicalistes et de chômeurs collaborent avec les comités de femmes de mineurs. Ces comités font également de la propagande pour que la grève s'étende aux autres industries. C'est le degré de solidarité qui déterminera l'issue de cette grève.

Mouvement « Action directe » (1)



Le président du syndicat des mineurs.

(1) Section britannique de l'Association internationale des travailleurs (A.I.T.).

**S**I la crise économique et les restructurations qui en découlent n'ont pas encore atteint l'ampleur des autres pays du bloc occidental, si des mesures techniques (par exemple : la diminution du nombre des travailleurs étrangers) ou la situation florissante de certains secteurs de l'activité économique (banques, assurances, etc.) ont permis de limiter le pourcentage des chômeurs aux environs de 2% sur l'ensemble du territoire helvétique, il n'en reste pas moins vrai que les licenciements collectifs ou individuels pour « raisons économiques » touchent ou menacent de nombreux travailleurs, et que la réalité de certains cantons ou branches d'industrie (horlogerie, machines) est nettement moins favorable.

Une telle situation met en relief des réalités économiques, sociales ou légales longtemps estompées par le plein emploi et les bienfaits de la conjoncture. C'est pourquoi l'Université ouvrière de Genève a organisé une exposition de lettres de licenciement afin d'informer la population de l'état actuel du droit suisse en cette matière.

### Des licenciements...

Ce n'est pas brillant ! Cette exposition rappelle le caractère totalitaire du processus légal de licenciement : le renvoi est un acte unilatéral de l'employeur et laisse l'employé quasiment sans défenses possibles. La loi n'exige même pas la forme écrite ni les motivations du renvoi ; seules quelques exceptions empêchent — ou plus exactement suspendent — le licenciement : la maladie (pendant 8 semaines), la grossesse et le congé de maternité, ainsi que le service militaire — les intérêts de la défense nationale sont prioritaires ! Il suffit donc pour le patron d'attendre le moment opportun, c'est-à-dire la reprise du travail.

Si la forme écrite est généralement employée (soit par correction, soit plus sûrement pour servir de preuve), le motif de licenciement n'est pas toujours indiqué. L'argument patronal est que la mention du motif de licenciement pourrait porter préjudice au travailleur qui cherche un nouvel emploi ; c'est oublier la pratique traditionnelle — et discrète — du coup de fil à l'ancien patron pour de-

mander des références. En réalité, il s'agit simplement de conserver au patron le droit de jeter un employé comme un simple ustensile de cuisine dont il n'a plus l'utilité, sans compter les licenciements-punitions pour des employés remuants.

Le patronat est bien entendu favorable à ces dispositions qui leur consacrent les pleins pouvoirs ; quant aux employés, ils ne peuvent compter que sur la bonne volonté, la compréhension, l'esprit social ou paternaliste des patrons.

Le Conseil fédéral (pouvoir exécutif) propose d'élargir la protection contre les licenciements, mais ses mesures minimalistes seront de peu d'effet ; au contraire, l'obligation pour l'em-

faisant passer pour des privilégiés et de diviser ainsi les travailleurs des deux secteurs. La doctrine patronale de la solidarité entre travailleurs passe évidemment par un nivellement par le bas.

### Les syndicats

Je ne m'attarderai pas sur l'attitude des syndicats face aux douloureux problèmes des licenciements, car certains aspects du syndicalisme suisse seront présentés dans un prochain article. Il suffit pour le moment de dire que les syndicats n'ont pas réussi à peser sur les décisions patronales et à éviter plusieurs vagues de licenciements dictés bien entendu par les « néces-



ployeur d'invoquer des « justes motifs » (quoi de plus facile à trouver ?) s'assortirait de mesures empêchant l'employé de quitter son patron sans raisons valables, comme si les droits et devoirs des deux parties étaient symétriques !

De toute manière, on peut supposer que les Chambres fédérales à forte majorité bourgeoise — de fait le bras législatif des milieux économiques et financiers — sauront préserver les acquis patronaux !

### Fonctionnaires privilégiés ?

Les droits des employés du secteur public sont un peu plus étendus (par exemple : ils bénéficient en principe de la garantie de l'emploi). Cependant là aussi l'employeur, c'est-à-dire l'Etat et plus particulièrement ses composantes droitnières, serre la vis. Les acquis sont de plus en plus souvent remis en cause et de nombreuses mesures tendent à dégrader les conditions de travail des fonctionnaires. Les patrons du privé comme du public ont beau jeu de culpabiliser les fonctionnaires en les

sités économiques ». Les différentes conventions collectives, et d'une manière générale tout le système bien helvétique de la « Paix du travail », n'ont guère modifié les rapports de force entre patrons et employés, les avantages sociaux tenant plus de l'os à ronger généreusement accordé par le patronat en période faste que de l'efficacité des luttes syndicales.

Cette situation, pour surprenante qu'elle puisse paraître, n'est que le résultat d'un système socio-économique bien huilé : en période de bonne conjoncture, les employés récoltent les miettes de la prospérité sans pouvoir assurer leurs acquis par des bases légales, et quand viennent les temps difficiles, ils n'ont aucun moyen de se défendre. Les syndicats ont d'ailleurs largement contribué à cet état de fait en prônant la collaboration avec le patronat afin d'assurer la « prospérité générale », sans trop se soucier de la manière dont le gâteau serait partagé.

Ph. L. (Genève)

## ITALIE : « VIA CORREGGIO » VIVRA !

**A**PRÈS neuf ans d'occupation et de rénovation au 18, « via Correggio », à Milan, la répression vient de s'abattre (avec l'aide de la municipalité socialo-communiste) sur ce lieu qui, après avoir été soustrait à la spéculation immobilière, se trouve être un point de référence pour les occupants rénovateurs italiens. Une maison qui regroupe plus de 60 personnes,

ainsi que différentes associations, collectifs ou coordinations diverses (antimilitariste, femmes, punks, théâtre, etc.). Un lieu qui se veut être un centre de culture autogestionnaire et d'organisation anti-autoritaire.

La police est intervenue le mardi 15 mai (à 6 h 30) pour expulser les occupants, non sans difficultés. De suite une manifestation s'est faite et le samedi 19 mai, une

seconde manifestation de protestation, regroupant plus d'un millier de personnes, a eu lieu dans les rues de Milan. Suite à celle-ci, la municipalité semble faire marche arrière et essaye de trouver une solution à une situation d'impasse et de tension qu'elle vient de créer (élections européennes obligent). A suivre...

D'après Umanita nova

# RUDOLF ROCKER ET LA MAINMISE BOLCHEVIQUE SUR LES SYNDICATS

**R**UDOLF Rocker, anarchiste allemand né le 25 mars 1873 à Mayence, a eu une grande influence dans le mouvement ouvrier de son époque. Converti aux idées anarchistes par la presse libertaire des exilés allemands, il connut Kropotkine, Malatesta, Louise Michel, pour ne citer que les plus célèbres. A partir de 1898, il milita, avec sa compagne Milly Witkop, dans le mouvement anarchiste juif de Londres et devint l'éditeur de l'hebdomadaire en Yiddisch : *Freie Arbeiter Stimme* (La voix du travailleur libre).

En 1907, avec Malatesta et Schapiro, il prit une part active au congrès anarchiste d'Amsterdam. S'opposant à la guerre de 14-18, les autorités anglaises le maintinrent détenu dans un camp. Expulsé en mars 1918, vers le territoire allemand, il fut à nouveau exilé à Amsterdam, jusqu'au début de la révolution allemande où il retourna à Berlin.

Le texte que nous reproduisons aujourd'hui, extrait de ses mémoires, retrace les tentatives de Lénine et des bolcheviques pour s'emparer du mouvement ouvrier européen. Rudolf Rocker fut un des fondateurs de la « nouvelle » Association internationale des travailleurs (A.I.T.) dont le siège se trouvait initialement à Berlin. La montée du fascisme, la défaite de la guerre d'Espagne ont détruit ce que Rocker et d'autres avait opposé au capitalisme et au bolchevisme. Orateur, propagandiste, Rudolf Rocker nous a laissé une œuvre malheureusement peu traduite en français (1) (*Nationalisme et culture*, de nombreuses brochures et sa biographie *La jeunesse d'un rebelle, Dans la tempête et Régression et révolution*, éditée en Argentine).

Rudolf Rocker a terminé sa vie en 1958, aux Etats-Unis, dans la banlieue de Crompond au sein d'une communauté fondée par des compagnons anarchistes-individualistes.

## Les séquelles de la Première Guerre mondiale

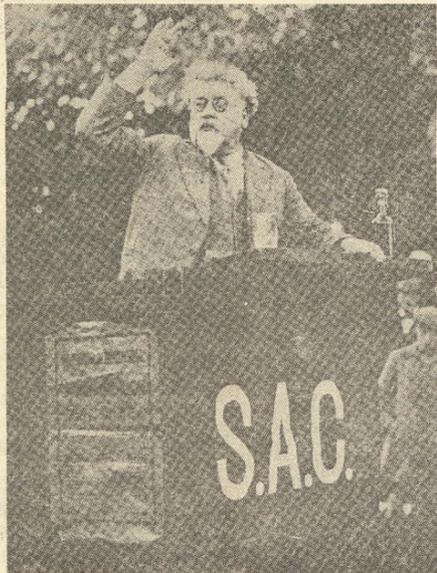
La guerre mondiale avait détruit toutes les relations internationales du mouvement ouvrier, politique et syndical. La Deuxième Internationale n'existait plus et de même que l'Union internationale des syndicats. Après que les partis socialistes et les syndicats se soient placés pendant la guerre du côté de leurs gouvernements respectifs, on ne pouvait plus parler d'unité intérieure du mouvement ouvrier. La vieille expression : « Prolétaires de tous les pays unissez-vous ! » avait perdu son sens après que les travailleurs se furent trouvés face à face, armés jusqu'aux dents, et s'étaient combattus pour la victoire de leurs gouvernements.

Lénine et ses partisans avaient estimé cette situation à sa juste valeur et essayaient maintenant de constituer le plus rapidement possible une nouvelle Internationale qui devrait avoir sa base à Moscou. Lénine avait déjà travaillé au cours des rencontres de Kienthal et de Zimmerwald au projet d'une union de toutes les tendances du mouvement ouvrier et des partisans au sein des vieux partis socialistes de l'opposition à la politique pendant la guerre. Lorsque la guerre prit fin, les bolcheviques prirent l'initiative et appelèrent à une rencontre internationale du 2 au 6 mars 1919 à Moscou, qui devait être la répétition générale d'un congrès communiste mondial pour l'année suivante. A cette conférence étaient représentées par 32 délégués les organisations de gauche de 9 pays différents, qui à part la Russie et l'Allemagne n'étaient que des petits pays comme la Bulgarie, l'Arménie, la Norvège, la Roumanie, etc. Mais comme à ce moment-là, il n'y avait pas encore beaucoup de forces communistes dans la plupart des pays, il fallait que les organisateurs de la conférence réussissent à attirer le mouvement syndicaliste qui en Espagne, en France, au Portugal et en Italie possédait des organisations puissantes et qui dans les autres pays de l'Europe et en Amérique ne représentait pas une force négligeable. La conférence de Moscou décida donc d'inviter aussi ces organisations au congrès mondial suivant pour s'entendre avec eux.

## Le congrès de Moscou

L'invitation se fit à travers le *Manifeste aux travailleurs révolutionnaires de tous les pays* qui fut préparé par Lénine, Trotski, Zinoviev, Tchitcherine et le socialiste suisse Fritz Platten et qui expliquait entre autre : « C'est notre devoir de rassembler toutes les expériences révolutionnaires de la population laborieuse et de libérer le mouvement de l'influence néfaste des éléments opportunistes et sociaux-démocrates

et de réunir toutes les tendances vraiment révolutionnaires du prolétariat mondial pour aider et hâter la victoire de la révolution communiste ». Un grand nombre d'organisations syndicales avait répondu à cet appel, car les événements révolutionnaires en Russie avaient eu partout dans le mouvement ouvrier un énorme écho. Mais les espérances des délégués syndicalistes furent bientôt déçues par ce qu'ils virent en Russie et surtout le fait que beaucoup d'anarchistes et d'anarcho-syndicalistes croupissaient dans les prisons de la Tchèque et que leurs organi-



Rudolf Rocker à un congrès de la S.A.C.

sations, quand elles existaient encore, étaient perpétuellement persécutées par la police.

## Syndicats et partis

Ces premières impressions n'étaient déjà pas faites pour éveiller un grand enthousiasme, mais la suite des événements au cours du congrès où la question de l'Internationale communiste fut traitée, devait infirmer leur pessimisme. Les participants devaient aider à la constitution d'un gigantesque appareil sous la dictature d'un parti qui tirerait toute sa force du monde du travail de chaque pays. Pour les syndicalistes, un tel plan n'était pas acceptable. Ils avaient toujours défendu le point de vue que la transformation socialiste de la société ne pouvait être l'œuvre ni d'un parti politique ni d'une organisation étatique, mais devait venir des organisations économiques du travail et que rien ne devait les supplanter.

## Constitution de L'Internationale des syndicats rouges

C'était justement ce concept de libération sociale qui avait donné au syndicalisme sa propre idéologie. Pour adhérer

à cette nouvelle internationale, les syndicalistes devaient renoncer non seulement aux principes fédéralistes de leurs organisations et se soumettre à un centralisme outrancier, mais ils étaient aussi obligés de renoncer à tout droit d'autonomie, à suivre la direction d'un parti politique. Une telle décision aurait été un suicide. Dans de telles conditions, il ne pouvait être question naturellement d'un quelconque accord. Mais comme Lénine et ses partisans se proposaient d'établir une scission au sein du mouvement syndical, le congrès décida d'appeler en 1921 tous les syndicats révolutionnaires à Moscou pour la constitution d'une Internationale des syndicats rouges. A ce congrès, les délégués devaient s'étendre sur les conditions données à un travail commun avec le Komintern nouvellement créé. Dans ce but, Losovsky en tant que représentant du Komintern discuta avec les délégués syndicalistes réunis au congrès constitutif de l'Internationale communiste pour s'entendre sur les directions du congrès à venir de l'I.S.R. Losovsky montra alors peu d'habileté, se bornant à reprendre les arguments qu'avaient déjà développé le congrès du Komintern.

Dans le texte d'une résolution qu'il présenta aux délégués, était proposé entre autre que la constitution des syndicats révolutionnaires devait être laissée aux partis communistes et là où il n'y en avait pas aux cellules communistes. Dans une traduction en français, il apparaissait clairement que l'I.S.R. devait être dirigée par le Komintern. Ce projet fut repoussé unanimement par tous les délégués syndicalistes. Le texte en français resta entre les mains du délégué allemand Augustin Souchy et fut plus tard publié dans le *Libertaire*. Lorsque l'on apprit qu'en même temps où il s'entretenait avec les syndicalistes, Losovsky avait noué des relations avec les représentants des Trade Unions anglais qui avaient fondé, en 1919, à Amsterdam une Union syndicaliste internationale, la mesure était à son comble. Les délégués syndicalistes rompirent tous leurs contacts avec Losovsky. Lénine et ses comparses avaient en effet déclaré au congrès du Komintern que les fondateurs de l'Union syndicaliste étaient des « opportunistes et des sociaux-patriotes » et que le mouvement ouvrier devait se libérer de leur influence néfaste.

Après que ce double jeu fut découvert (Losovsky l'avait probablement entrepris de sa propre initiative), les pourparlers furent repris par Trotski représentant des syndicats russes. Celui-ci n'essaya plus d'amener les syndicalistes sur des bases bolcheviques mais exigea toujours que l'I.S.R. soit à la remorque du Komintern. Les pourparlers restèrent ainsi stériles et l'on décida de laisser cette question au congrès.

## La réponse des syndicats révolutionnaires

Les syndicalistes, en regard de la situation dramatique en Europe, ne voulant pas briser tous les ponts et espéraient que le congrès pourrait apporter une solution dans leur sens.

Mais pendant les pourparlers de Moscou, les syndicalistes avaient appris une chose : face au Komintern, il devait s'établir une entente de tous les syndicats révolutionnaires. Comme l'ouverture du congrès de l'I.S.R. était fixée au 1<sup>er</sup> mai 1921, il n'y avait pas de temps à perdre. Ainsi fut convoquée de toute urgence une conférence internationale à Berlin en décembre 1920. A cette conférence furent représentés des syndicats de Suède, de Hollande, d'Allemagne et d'Argentine, de France (les Comités syndicalistes révolutionnaires), les Shop Stewards and Workers Councils d'Angleterre et les I.W.W. des Etats-Unis. Des syndicats d'Espagne,

Portugal, d'Italie et de Norvège avaient envoyé par écrit leur appui à cette conférence.

A cette conférence, il y avait aussi un représentant des syndicats russes, mais seulement pour lire une déclaration disant que ce rassemblement n'était pas officiel et que seul le prochain congrès de Moscou aurait le droit de prendre des décisions. Après un long débat, la conférence vota une résolution qui devait servir de canevas pour le congrès de Moscou. Dans cette résolution, deux points étaient d'une extrême importance : la construction du socialisme, le contrôle de la production comme la répartition des richesses devaient être laissés dans chaque pays aux organisations économiques et l'I.S.R. pouvait seulement remplir son rôle si elle n'était pas à la remorque d'un parti politique et qu'elle était indépendante dans chacune de ses décisions. Dans le cas où une alliance avec des groupes politiques pour un point précis était envisagée, toute décision devait être conjoncturelle et n'entraîner pour l'avenir aucune dépendance.

## Le Komintern contre les syndicats

Naturellement cette prise de position des syndicalistes ne pouvait pas plaire aux dirigeants du Komintern. Comme ils étaient prêts à tout pour s'assurer au congrès de l'I.S.R. une solide majorité, on envoya dans tous les pays des émissaires avec la mission de former, dans les syndicats hostiles au Komintern, des cellules secrètes, de les miner de l'intérieur, de créer des discordes dans leurs rangs. Comme l'argent ne manquait pas, on organisa cette infiltration à grande échelle. Il exista même à Moscou des cours de formation dans ce but, où l'art de la délation et de l'infiltration dans les organisations ouvrières était enseigné point par point. Du côté idéologique, Lénine lui-même avait donné le ton dans son écrit sur la *Maladie infantile du mouvement révolutionnaire*. Ne reculant devant aucun moyen, les bolcheviques réussirent à semer la discorde dans bien des rangs du mouvement ouvrier européen. Dans ces conditions, le premier congrès de l'I.S.R. se présentait hasardeux. Les syndicats allemands et portugais n'avaient pas envoyé de délégués à Moscou.

La F.A.U.D. et la C.G.T. portugaise avaient après consultation de leurs adhérents refusé l'invitation et souhaité une union de tous les syndicalistes. Au congrès, les syndicats russes étaient en majorité et entièrement aux mains des bolcheviques. Avec eux, étaient un grand nombre d'organisations obscures, venues des cellules communistes et dont personne ne savait qui ils étaient et ce qu'ils représentaient. Les vrais syndicats restaient dans la minorité et ne pouvaient que s'opposer aux résolutions attaquant l'indépendance syndicale, sans pour cela tirer quelque bénéfice du congrès. Si quelque doute subsistait encore, il fut là bien clair pour tout le monde que le Komintern voulait tout simplement mettre l'I.S.R. à la remorque du Parti communiste russe. Après que la majorité du congrès se soit rallié à ce point de vue, il ne resta plus aux syndicalistes qu'à se retirer et à organiser une riposte face à la dictature du capitalisme d'Etat.

Rudolf Rocker

(1) On peut tout de même trouver à la librairie du Monde libertaire : Les soviets trahis par les bolchevicks, éd. Spartacus, 20 F. et Marx et l'anarchisme in Marx, ténia du socialisme, éd. de L'Entraide, 15 F.

# « LA PRESSE EN REVUE »

NOTE DE LECTURE

## LES DOSSIERS DU « CANARD » (N°10)

VOICI la suite logique de l'enquête concernant la presse. Le premier voile (1) ayant été levé par les canetons satiriques en octobre dernier, il nous fallait, pour satisfaire notre appétit, arriver à la presse écrite, bousculée il y a peu par une loi socialiste digne d'une pièce de Molière.

Bien évidemment, les employés du *Canard* s'attaquent tout d'abord au monstre bientôt sacré — élections européennes, bien sûr — : Robert Hersant. Le retournant habilement sur le grill de l'enquête minutieuse, ils analysent les délits de cette pieuvre qui détient des dizaines de journaux (*France-Soir*, *Dauphiné libéré*, *Presse-Océan*, *Figaro*, etc.) et qui passera au travers d'une loi poussive grâce à sa prochaine immunité parlementaire — 20<sup>e</sup> sur la liste Veil. Hersant, le dictateur de l'encre ? C'est compter sans les autres ! Le dossier va ensuite nous éclairer sur d'autres zones de puissance : Hachette, autre monstre marin noircissant de nombreuses feuil-

les, Filipacchi, spécialisé dans les « spécialités » (*Lui*, *Play Boy*, *Paris Match*).

Ce dossier sérieux et indispensable va ensuite épulcher l'ensemble des quotidiens : le virage à gauche du *Parisien*, la descente aux enfers du *Monde* et du *Matin*, et la santé chancelante du *Quotidien de Paris*. Bien évidemment l'article consacré au journal *Libération*, intitulé *De Mao à Montand*, est savoureux puisqu'il démontre que ce quotidien risque de devenir rapidement la feuille officielle du capitalisme en marche.

L'ensemble de ce dossier atterrissant (moins de cent pages) passe également à la loupe les magouilles provinciales menées par Deferre, pour détenir un monopole d'information digne de ce seigneur du Moyen Âge. Il s'attarde aussi à énumérer scrupuleusement la chute tragique de la presse communiste qui ne survit que par une complicité digne d'une dialectique à rude épreuve. Comme celle

d'ailleurs des cathos, besogneux de la plume et traîne-copie du Vatican.

Ce dossier n°10 est utile pour comprendre la trahison de l'information menée par l'ensemble des politiciens. Cet apport d'informations nécessaires est indispensable pour mieux connaître le formidable jeu de pouvoir qui se déroule et se déroulera devant nos regards ébahis. Personne n'est épargné. Des postes aux messageries, en passant par les maîtres à payer qui sont devenus les agences de pub, chacun reçoit la rançon de sa trahison.

Quant à nous, *Monde libertaire* et parutions des groupes, vous ne pouvez que nous rejoindre, pour nous aider efficacement à balayer ces feuilles qui ne nous offrent aucune possibilité d'information. Pour nous aider efficacement à construire une information vivante, totale et libre.

Gr. de Nice

(1) L'Empire agité de la radio-télé. Les dossiers du *Canard*, n°9.

# ASPECTS DE LA POLITIQUE CULTURELLE DE LA GAUCHE

LA politique culturelle de la gauche est des plus inquiétante. Elle est construite suivant deux directions, l'une vise à soumettre l'artiste entièrement à l'Etat, l'autre vise à le prolétarianiser et à le soumettre aux industriels. Pour ce qui est du premier volet de cette politique, il est clair pour tous que ce que le ministère Lang a proclamé être une grande victoire, c'est-à-dire l'aide à la création, n'a été qu'une aide directe pour permettre la pression de l'Etat sur la forme et le fond de la création ; il peut donc le donner ou pas, selon la docilité de l'artiste qui la demande.

Si le gouvernement avait vraiment voulu aider la création, il l'aurait laissé entièrement libre et aurait trouvé des moyens de l'encourager de façon indirecte, ce que l'on a déjà vu se produire en d'autres temps et dans d'autres pays. Parallèlement, l'Etat détruit tous les lieux alternatifs de Paris : la destruction massive et militaire des squatts en est l'exemple le plus frappant ; mais son attaque est insidieuse sur d'autres lieux qu'il veut petit à petit faire disparaître. On sait qu'il n'y a pas de lieux d'exposition à Paris : en supprimant les lieux parallèles, l'Etat non seulement massacre l'art alternatif, mais également crée un besoin de lieux d'expositions. Or en ce moment, le ministère de la Culture est en train d'étudier la création de lieux de démonstration. Que va-t-il se passer quand il va les ouvrir ? La même chose que pour les subventions : il y a un tel manque que les artistes s'accrocheront aux basques du ministère pour pouvoir y exposer ; de même qu'aujourd'hui, la quasi totalité des créateurs ne peut imaginer une

action artistique qu'à partir de subventions. Le ministère de la Culture sera donc maître des lieux et de l'argent pour animer les lieux. Ce que le gouvernement de gauche met en place, c'est ce qu'on appelle l'art d'Etat. Seul l'artiste qui aura des pensées orthodoxes par rapport au culte du gouvernement en place aura droit d'exister, les autres, où ils feront amende honorable, où ils seront marginalisés. Pour exemple, nous signalerons que le seul grand espace d'exposition sur Paris est le Grand Palais : il dépend de l'Etat ; deux salons de peinture importants se sont vu refuser la location des lieux cette année, ce n'est pas un hasard si ces deux salons sont considérés par le pouvoir comme marqués ultragauche.

L'autre axe de la politique du ministère a été clairement exposé au colloque de la Sorbonne de février 1983 sur la « Culture et le développement », et mis en place petit à petit : « la culture est enfin reconnue comme un moyen privilégié de surmonter la crise que traversent les sociétés industrielles. Le champ culturel est riche de nouvelles possibilités de relance économique ». Ce qui se traduit par le fait que l'Etat privilégie les formes d'art pouvant passer sous la coupe des industriels : entraîner un art qui utilise des toiles et des pinceaux et celui qui utilise un écran cathodique, on favorisera le second. L'art soutenu par le ministère de la Culture utilise l'ordinateur, le laser, la vidéo. Cet art qui passe par des technologies complexes a deux avantages pour le pouvoir ; le premier est celui de pousser à la vente de ces objets (l'artiste devient un démonstrateur de matériel sophistiqué) ; le second : comme ces

objets sont d'un coût trop élevé l'artiste sera obligé de passer pour les utiliser par le service des industriels, il sera donc à long terme prolétarianisé, dépendra d'un promoteur et sera entre autre obligé de ravalier son potentiel de révolte qui fait de lui un artiste.

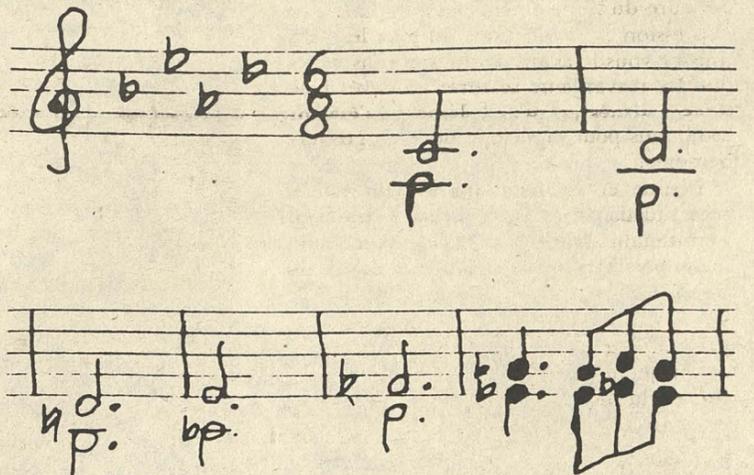
Un autre aspect de la politique gouvernementale d'industrialisation de l'art est l'effort qu'il déploie pour pousser les artistes en direction du design (accords culture-industrie, concours, soutien au Salon des artistes-décorateurs, etc.). Là aussi le but est de prolétarianiser l'artiste ; l'artiste va devenir dépendant de l'industriel qui éditera et diffusera ; il va être un ouvrier spécialisé dans le dessin de meubles et autres... Bien sûr, certains artistes sont portés naturellement vers les technologies nouvelles ou la création d'objets usuels, mais pousser toute la profession dans ces voies-là au lieu de soutenir toutes les diverses recherches dont la grande majorité s'oriente ailleurs montre clairement le but de cette politique.

L'Etat encourage également beaucoup le mécénat d'entreprise mais cela aussi crée une dépendance ; il n'est pas pensable, par exemple, qu'un artiste ouvertement antinucléaire puisse se faire « mécène » par une société sous-traitante d'E.D.F. C'est le même problème que la publicité asservissant les radios libres. Maintenant si on me reproche d'avoir un parti pris en pensant que le gouvernement veut mettre les artistes au pas, je répondrai qu'il y a eu des accords entre les ministères de la Culture et de la Défense, et je pense que cela me dispense de pousser mon analyse plus loin.

Servin

## PROGRAMMES DE RADIO-LIBERTAIRE

- Jeudi 28 juin :
  - « Attention fragile » (10 h à 12 h) : invité : Susan Georges : quelles perspectives pour le tiers monde ?
  - « La vie d'artiste » (16 h à 18 h) : avec Jean Piero de l'A.C.I. et Jacques Vassal de *Paroles et musique*.
  - « Si vis pacem » (19 h) : un cas à part : le Costa-Rica.
- Vendredi 29 juin :
  - « De bouche à orteil » (16 h à 18 h) : invitée : Agnès Aniel.
  - « L'Invité quotidien » (20 h à 22 h) : le docteur Rachenbergs présentera les Groupes de réclamations à demandes sélectives.
- Samedi 30 juin :
  - « Mon quartier, mon village » (10 h à 12 h)
  - « Prisons » (19 h à 22 h) : le C.A.P.J., à propos de Jacques Fasel.
- Dimanche 1<sup>er</sup> juillet :
  - « Ici Dieu, à vous Paris » (10 h à 13 h) : la matinée anticléricale, thème : la sorcellerie.
- Lundi 2 juillet :
  - « Emission spéciale » (14 h à 17 h) : Jean Renault, auteur de *Hôpital, silence*. Emission sur le droit à l'information, entre autres dans le milieu médical.
- Mardi 3 juillet :
  - « Emission spéciale » (12 h à 15 h) : le problème du chômage.
- Mercredi 4 juillet :
  - « Epsilon » (20 h à 22 h) : les prisons, l'univers carcéral (montage et débat).



## « AVEC DES REFRAINS LÀ DANS L'ÂME » LOUIS ARTI

CHANSON

LA chanson francophone hexagonale a ses lettres de noblesse. Voyelles (Damia, Fréhel, Piaf, Barbara...), consonnes (Trénet, Brassens, Brel, Ferré...). En oublie-t-on ? Paroles et musiques qui, parce qu'elles en ont saisi la substantifique moëlle, rythment tour à tour quelques instants de nos vies. Larmes, sourires, tendresses...

Mais qui chante encore dans les rues aujourd'hui ? Personne ! Les maçons font des mas cons. Walk-man ! Chacun son « look »... Les coronaires n'ont plus de corollaires. Mollusques, gallinacés, les cœurs se tarissent. T'as ri ? Gaulé !

En a-t-elle abattu des arbres la « nouvelle chanson française », à l'instar de la « nouvelle philosophie », « nouvelle peinture », « nouvelle gauche », « nouvelle droite », et du « nouveau roman » ! Nouveaux ronrons ! Des tonnes de papier qui étonnent les rouge-gorges aphones des tics éthiques journalistiques.

Certains auteurs-compositeurs-interprètes pourtant, dont on ne fait pas grand cas ici ou là, mériteraient qu'on les écoute un peu, à défaut de les porter aux nues — pour ensuite mieux les descendre ?

Ainsi Louis Arti, entendu pour la première fois sur 89,5 MHz et dont la voix qui travaille les mots comme de la matière vivante (sang, eau, chair et soleil), ne peut laisser indifférents que les frigidaires ou les lavabos. Ecouter *L'Afrique et le Sirocco*. Ne pas prendre le train de la chanson en marche. Surtout ne pas laisser son cœur au vestiaire, suspendu à un quelconque porte-manteaux. Entrer donc dans l'univers de Louis Arti. Sans armes ni bagages. Et sans patrie. Je crois que c'est aussi le nôtre.

Christian Lacombe

**L**A semaine dernière, Raoul Boullard nous parlait de la conférence de Londres et de ses avatars. La vision d'un monde capitaliste (d'aucuns le disent « libre » !) dominé par la puissance économique des Etats-Unis considérant le reste du monde comme des colonies peut-elle être encore avancée sans réserves ? Au lendemain de la Libération, l'instauration de la « guerre froide » et de la politique des deux blocs semblait devoir limiter tout à une partie d'échecs Etats-Unis/U.R.S.S. L'Europe essayant d'équilibrer des contradictions internes pour constituer une entité propre, tout cela, bien sûr, dans le cadre capitaliste ! Mais là où est le profit, se trouve aussi la concurrence ; le Japon et son redoutable yen entrent donc en piste !

J.-P. G.

**L**E Japon dispose d'un instrument efficace dans son offensive économique et financière. Les sogos Shoshas, qui ont une place unique dans l'histoire du capitalisme mondial. Ce sont des sociétés de commerce général qui s'investissent dans quatre domaines d'activité : l'import, l'export, les transactions commerciales intérieures, le commerce entre pays tiers, et qui distribuent chacune une gamme de 20 000 à 25 000 produits dans des domaines aussi variés que le ciment, le verre, le papier, la chimie, l'automobile, le pétrole, les métaux, l'immobilier, les assurances, l'armement, les fibres, l'équipement électrique et optique, l'alimentation, etc.

Il existe au Japon 15 de ces sociétés dont les 9 principales ont un chiffre d'affaires de 270 milliards de dollars, qui représentaient en 1979, 27% du revenu national du pays.

L'imbrication du capital financier, commercial et industriel et leur symbiose place ces sociétés dans une situation extrêmement favorable pour la conquête du marché mondial. Les sogos shoshas, bien qu'en principe concurrentes entre elles, collaborent étroitement sur les questions fondamentales.

Ainsi elles ont créé des réseaux de renseignements économiques et commerciaux extrêmement perfectionnés pour mener des opérations à grande échelle de couverture et de spéculation. A ce titre, la société Mitsui possède quatre grands centres informatisés de collecte et de traitement de données à Tokyo, New York, Londres, Sidney, tous reliés entre eux par satellite.

*Business Japan* de novembre 78 écrivait : « Les neuf grandes sociétés de commerce général qui sont les organisations d'affaires spécifiques au Japon, doivent dépenser bien plus que la C.I.A. pour entretenir leurs réseaux de communication ».

### Démanteler les lois anti-trusts

On comprend donc que les businessmen américains demandent le démantèlement des lois anti-trusts qui sont des freins institutionnels à la concentration du capital.

Il est vrai, que de 1972 à 1981, la valeur des fusions et rachats aux Etats-Unis est passée de 1,5 milliards de dollars à 82 milliards ; il est vrai également que la politique actuelle du gouvernement Reagan vise à encourager la concentration ce qui a permis à un rapport du Sénat de parler d'« orgie de cannibalisme qui atteint des niveaux sans précédent ». Pourtant l'existence d'une législation anti-trusts qui subsiste malgré des pratiques contraires crée un élément d'incertitude.

Le démantèlement des lois anti-trusts permettrait de faciliter l'établissement de liens plus étroits entre le capital financier et les grandes sociétés de commerce. Un représentant éminent de la haute finance a ainsi pu déclarer : « Une nouvelle législation est nécessaire pour éliminer ces facteurs dissuasifs (telles les régulations bancaires, les incertitudes des lois anti-trusts et l'insularité traditionnelle du marché américain) et pour encourager la constitution et la croissance des sociétés

générales d'exportation, au moyen d'incitations fiscales et financières ».

Aujourd'hui, toutes les conditions sont réunies pour une percée du Japon dans le domaine de l'exportation de capitaux. Pour l'instant, c'est l'accumulation interne qui nourrit l'exportation des capitaux, dont les revenus à l'étranger ont été de 1,6 milliards de dollars, en 1979.



Sommet de Londres : « portrait de famille » !

La majeure partie de cette exportation est assurée par des banques appartenant aux groupes des sogo Shoshas. Les investissements japonais à l'étranger représentent 20% de ceux des multinationales américaines hors de leurs pays. Cependant le volume réel des capitaux japonais à l'étranger est difficile à évaluer à cause des « entreprises mixtes ». Par exemple, Mitsubishi et Kennecott sont associés pour l'exploitation du cuivre ; Mitsubishi détient 99% des actions de Chrysler-Australie et contrôle ainsi 84% du marché australien de l'automobile.

Les pays de la « région » Pacifique, qu'on appelle aujourd'hui « nouveaux pays industriels », ont été les premiers champs d'investissement des capitaux japonais : Corée du Sud, Taïwan, Hong Kong, Singapour. A l'origine, les capitaux japonais s'y sont investis pour contourner les barrières commerciales érigées dans les pays capitalistes développés ou sous-développés contre les produits japonais. Ainsi une partie importante des produits manufacturés du tiers monde, marqués « made in Singapour » ou autrement, provient en réalité de sociétés qui ont leur siège à Tokyo.

Cependant une évolution est apparue dans la structure des investissements du capital japonais, qui suit de très près l'évolution de l'ensemble des formes multinationales des pays industrialisés : c'est la tendance à diminuer les investissements dans le tiers monde au profit des pays développés. L'exportation croisée du capital en somme, et en ce moment le capital japonais s'exporte principalement en Europe et en Amérique du Nord.

### Nouveau rôle militaire

Mais l'émergence du Japon, ou plutôt la nouvelle nature de l'intervention du Japon sur la scène internationale se manifeste d'autres façons, en particulier par la modification de son rôle militaire. C'est un point qui a déjà été traité dans *Le Monde libertaire* (cf. article « Dear

Yasu, dear Ron ») et qui se résume à ceci : le gouvernement américain, pour des raisons stratégiques et économiques, souhaite que le Japon consacre une part accrue de son produit national brut (P.N.B.) aux dépenses d'armement. Il s'agit (raison avouée) de soulager l'effort américain et (raison inavouée) de retirer de l'économie japonaise des sommes consacrées aux investissements productifs pour les transférer à des investissements improductifs afin de diminuer la compétitivité japonaise sur le marché mondial.

Cela dit, le gouvernement japonais et une fraction importante du patronat japonais (celle qui n'est pas liée au développement des relations économiques avec l'U.R.S.S. et en particulier en Sibérie) ne demandent pas mieux que de s'engager plus avant dans la politique d'armement qui leur donnera un plus grand poids politique et diplomatique. Déjà à la conférence de Williamsburg de mai 1983, le premier ministre japonais avait exprimé son désir de partager les responsabilités et de jouer un rôle conforme à sa position en Asie. Un stratège japonais expose les choses très clairement : « Plus nous sommes engagés économiquement dans le monde entier, particulièrement par des investissements directs, plus les gens pensent qu'il est naturel que nous devions défendre ces investissements — les intérêts nationaux ne s'arrêtent pas à nos frontières. »

Ce contexte étant posé, la conférence de Londres des pays industrialisés, tenue à la Pentecôte, a vu deux événements confirmer l'entrée du Japon dans le club impérialiste et la confirmation de son poids nouveau dans le concert des pays industrialisés.

### Internationalisation du Yen

Le premier événement est l'internationalisation du yen, la monnaie nationale japonaise. Jusqu'à présent le protectionnisme japonais ne s'appliquait pas seulement dans le domaine commercial mais aussi dans le domaine monétaire. Une réglementation stricte empêchait les établissements étrangers d'opérer sur les marchés de capitaux nippons. La détention de yens par des non-japonais était contrôlée. Ce protectionnisme monétaire avait pour conséquence que le yen était sous-évalué et que par conséquent l'exportation des produits japonais était facilitée.

Or les Etats-Unis insistent pour que le yen devienne une monnaie internationale comme les autres, ce qui amènerait nécessairement sa réévaluation et donc la baisse de compétitivité des produits japonais. La réticence des japonais à abandonner partiellement la maîtrise de leur monnaie est cependant contrebalancée par leur souci de jouer un rôle accru sur la scène internationale, tant dans le domaine financier que politique.

Cependant, un effet secondaire risque de se produire : si la cotation du yen est suffisamment intéressante, les capitaux qui affluent vers les Etats-Unis pourront se diriger vers le Japon, créant une énorme réaction en chaîne, car toute la « reprise » américaine est fondée précisément sur cet afflux de capitaux.

### Le défenseur du tiers monde ?

Au début du mois de juin s'est tenue au Japon une réunion de onze pays d'Asie et du Pacifique : le Bangladesh, l'Inde, la Birmanie, la Thaïlande, les Philippines, la Malaisie, le Pakistan, le Népal et Fidji. Selon l'ambassadeur des Philippines à Tokyo, ces pays « comptent sur le Japon pour représenter à Londres leurs intérêts politiques et économiques ». En somme, le Japon va se faire leur porte-parole pour organiser de nouvelles négociations commerciales multilatérales et pour défendre ces pays par rapport au problèmes de l'endettement et de la lutte contre le protectionnisme (ce qui est un comble, étant donné le caractère extrêmement protectionniste de l'économie japonaise).

S'affirmant désormais comme une grande puissance avec une politique étrangère autonome, le Japon se voit ainsi promu au rang de leader régional de toute la zone Pacifique où il a déjà supplanté les Etats-Unis comme premier partenaire économique de presque tous les pays de cette région, qui deviendra la principale zone d'expansion du capital japonais.

Les rêves des futurologues qui voyaient dans la région du Pacifique la nouvelle sphère d'expansion du capitalisme sont en train de se réaliser. Et cette « zone Pacifique » inclut également la côte ouest des Etats-Unis où se trouvent concentrées la plupart des industries de pointe...

Ce n'est pas exagérer que de dire que ce mois de juin 1984 aura été une date importante dans l'histoire de l'impérialisme puisqu'il aura vu une tentative de plusieurs pays du tiers monde de contrecarrer les politiques économiques qui leur sont imposées, et qu'il aura marqué ce qu'on peut considérer comme la naissance d'un nouvel impérialisme.

Raoul Boullard

souscrivez... abonnez-vous... souscrivez... abonnez-vous... souscrivez.